



Régie de l'énergie
du Canada

Canada Energy
Regulator

Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique de 2022

Rapport final

Produit pour la Régie de l'énergie du Canada

Nom du fournisseur : Environics Research

Numéro du contrat : 84084-210186/001/CY

Valeur du contrat : 139 148,63 \$ (TVH incluse)

Date d'attribution : 2021-12-29

Date de livraison : 2022-03-09

Numéro d'enregistrement : POR 086-21

Pour plus d'information sur le présent rapport, prière de communiquer avec la
Régie de l'énergie du Canada :

sarah.kiley@rec-cer.gc.ca

This report is also available in English.

Régie de l'énergie du Canada – Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique de 2022

Rapport final

Produit pour la Régie de l'énergie du Canada par Environics Research

Mars 2022

Autorisation de reproduction

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique renferme les résultats de la recherche quantitative menée par Environics au nom de la Régie de l'énergie du Canada. La recherche quantitative a été effectuée en ligne et par téléphone auprès de la population générale, du 19 janvier au 7 février 2022. Quant à la recherche qualitative, elle a été réalisée du 8 au 10 février 2022.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. La permission écrite de la Régie de l'énergie du Canada doit être obtenue au préalable. Pour plus d'information sur le présent rapport, prière de communiquer avec la Régie de l'énergie du Canada : sarah.kiley@recer.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, 2022

N° de cat. N° NE23-208/2022F-PDF

International Standard Book Number (ISBN) : 978-0-660-44170-2

This publication is available in English under the title: *Canada Energy Regulator Annual Public Opinion Research Measures 2022*.

Cat No. . NE23-208/2022E-PDF (rapport final en anglais)

ISBN 978-0-660-44169-6

Table des matières

Résumé.....	i
Introduction	1
1. Contexte	1
2. Raison d'être et objectifs de la recherche	1
3. À propos du présent rapport.....	1
Résultats détaillés – Recherche quantitative	3
Sensibilisation et connaissance des répondants de la Régie.....	3
1. Mention spontanée de la Régie.....	3
2. Reconnaissance guidée de la Régie.....	4
3. Reconnaissance guidée de l'Office national de l'énergie.....	5
4. Connaissance de la Régie	5
5. Connaissance des fonctions de la Régie	6
Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie	8
1. Intérêt général pour la Régie	8
2. Personnes intéressées à en savoir plus sur le travail de la Régie.....	9
Confiance dans la Régie et perceptions	10
1. Confiance dans la Régie.....	10
2. Confiance générale dans la Régie.....	13
3. Perception de la Régie des Canadiens.....	15
Connaissance des pipelines et des lignes de transport d'électricité.....	16
1. Connaissance des projets récents de pipeline et de ligne de transport d'électricité au Canada.....	16
2. Provenance des informations récentes sur des projets énergétiques	16
3. Source des informations récentes sur des projets énergétiques	17
Analyse des facteurs : comprendre la confiance générale dans la Régie	19
Résultats détaillés – Recherche qualitative.....	20
I. Profil des participants à la recherche qualitative.....	20
L'énergie au quotidien	20
Compréhension de la Régie	20
Priorités de la Régie.....	23
1. Confiance.....	23
2. Compétitivité.....	24
3. Innovation en matière de données et de technologie numérique	25
4. Réconciliation	26
Intérêts particuliers.....	28
Recherche d'information	30
Sensibilisation au contenu de la Régie sur les réseaux sociaux.....	30
Annexe A : Méthodologie quantitative.....	31
Annexe B : Instrument de recherche quantitative.....	36
Annexe C : Méthodologie qualitative.....	48
Annexe D : Instruments de recherche qualitative	51

Résumé

1. Mise en contexte et objectifs

La Régie de l'énergie du Canada réglemente les oléoducs et les gazoducs ainsi que les lignes de transport d'électricité qui franchissent des limites provinciales ou territoriales ou une frontière internationale. Elle rend des décisions dans l'intérêt public sur des projets énergétiques touchant les Canadiens.

La Régie a commandé sa troisième étude de suivi annuelle au début de 2022. Elle planifie de se servir de cette étude afin de suivre l'opinion des Canadiens quant à sa transparence, et pour voir si l'information qu'elle produit fait connaître son travail et ses processus de réglementation et suscite la confiance. La Régie se servira des résultats du sondage pour améliorer son programme de communication et l'aligner parfaitement sur la politique de communication du gouvernement du Canada.

2. Méthodologie

Phase quantitative

Environics Research a sondé 1,008 Canadiens adultes (de 18 ans et plus) entre le 19 janvier et le 7 février 2022. L'échantillon comprenait 906 Canadiens provenant des provinces qui font partie d'un panel en ligne. Pour joindre ceux dans les territoires septentrionaux, Environics a réalisé 102 entrevues par téléphone en utilisant des techniques de composition aléatoire conformes aux normes de l'industrie. Les deux sondages ont été effectués à partir du même questionnaire; la version téléphonique a été légèrement adaptée pour la communication verbale.

Les données ont été pondérées statistiquement selon l'âge, le genre et la région, afin que l'échantillon reflète la population du dernier recensement.

Groupe cible	Proportion de la population	Objectif (quota)	Données réelles non pondérées	Données réelles pondérées*
Total	100 %	1 000	1 008	1 008
Atlantique	7 %	100	99	67
Québec	23 %	200	210	234
Ontario	38 %	200	206	386
Man./Sask.	7 %	100	94	69
Alberta	11 %	150	146	117
C.-B.	14 %	150	151	134
Territoires	<1 %	100	102	2

*Résultats pondérés selon la région, le genre et l'âge en fonction des données du Recensement de 2016

L'annexe A renferme de plus amples renseignements sur la méthodologie employée pour le sondage.

Phase qualitative

Pour la phase qualitative, une communauté virtuelle a été créée et hébergée en ligne pendant deux jours. Les participants ont été sélectionnés au cours du sondage quantitatif, et certains répondants ont été invités à donner leur avis sur le babillard de la communauté virtuelle. Les participants devaient formuler des commentaires sur le babillard lors de deux jours distincts, et le processus s'est échelonné sur une période de trois jours, soit du 8 au 10 février 2022. Au total, 113 adultes canadiens de partout au pays y ont participé (88 en anglais et 25 en français), et chaque participant a reçu un cachet de 100 \$. Comme les participants ont été soumis à un processus de sélection, la communauté qualitative était diversifiée en ce qui a trait au genre, au niveau de scolarité, au niveau de revenus et à la région. L'annexe B du présent rapport expose la méthodologie détaillée et le profil des participants à l'étude.

3. Coût de la recherche

Le coût de la recherche s'est élevé à 139 148,63 \$ (TVH incluse).

4. Principales constatations

Constatations quantitatives

Le niveau de confiance des Canadiens envers la Régie demeure bon, en particulier en ce qui a trait à sa capacité d'assurer la conformité des sociétés à la réglementation, de veiller à la sécurité du public et de rendre des décisions fondées sur des preuves scientifiques. La perception selon laquelle la Régie agit dans l'intérêt public et accroît la compétitivité à l'échelle mondiale a légèrement remonté, après un recul en 2021 par rapport à 2020. La plupart des Canadiens considèrent toujours la Régie comme un expert ou un spécialiste dans son domaine. Trois répondants sur quatre cette année estiment que le terme « expert » décrit assez bien la Régie.

Après une légère hausse de 2020 à 2021, la mention spontanée de la Régie est demeurée stable cette année. La Régie de l'énergie du Canada ne vient toujours pas rapidement à l'esprit des Canadiens; toutefois, aucune autre organisation ne leur vient à l'esprit. Huit répondants sur dix ne peuvent pas indiquer, sans l'avoir entendu, le nom de l'organisation responsable du mandat de la Régie. Un répondant sur trois, une légère baisse par rapport aux années précédentes, reconnaît le nom Régie de l'énergie du Canada lorsqu'il l'entend.

Comme en 2020 et 2021, parmi les répondants qui ont entendu parler de la Régie, trois sur dix (33 %) ont indiqué qu'ils la connaissent bien (cote de 7 à 10 sur une échelle de connaissance). La connaissance des fonctions particulières de la Régie est en hausse cette année, passant d'environ un répondant sur quatre l'an dernier à environ quatre répondants sur dix actuellement. Nombreux sont les Canadiens qui disent être intéressés à en apprendre davantage sur la Régie : environ deux répondants sur trois sont au moins modérément intéressés à en savoir plus sur la Régie, et environ six sur dix ont un intérêt modeste à connaître ses principales fonctions.

La connaissance des projets énergétiques a enregistré une forte baisse cette année, passant d'environ six répondants sur dix en 2021 à environ un répondant sur trois qui indique avoir vu ou entendu récemment des informations sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité existants

ou prévus. La télévision demeure la source d'information la plus citée, suivie de loin par les quotidiens, la radio et les médias sociaux. Comme c'était le cas dans les années antérieures, le gouvernement demeure la principale source de cette information, suivi des groupes environnementaux. Un répondant sur six (en hausse par rapport à un sur dix) croit que la Régie est la source d'information.

Constatations qualitatives

La recherche qualitative portait notamment sur la compréhension du mandat, de la vision et des principales priorités de la Régie (tirées de son plan stratégique), ainsi que sur l'intérêt à en apprendre davantage sur celle-ci et le ou les formats privilégiés pour présenter l'information.

Les résultats laissent entendre que certains participants comprennent l'intention de la mission de la Régie, qu'ils décrivent comme consistant à réglementer l'industrie, tout en respectant l'environnement et les communautés autochtones et en assurant la sécurité. D'autres répondants, toutefois, interprètent la mission de la Régie comme étant celle d'un acteur dans l'acheminement de l'énergie aux Canadiens et les activités connexes.

Après avoir été informés de la vision de la Régie, davantage de répondants ont jugé qu'elle était réalisable que le contraire. L'engagement à tisser des liens avec les peuples autochtones est l'élément qui a retenu le plus l'attention, suivi de la durabilité de l'environnement. Quelques participants ont aussi évoqué la difficulté pour la Régie de concilier des intérêts divers.

L'interprétation la plus courante de la priorité de la Régie qu'est la confiance gravitait autour de la transparence et des notions connexes d'ouverture et d'honnêteté. D'autres thèmes ont été moins souvent mentionnés, en l'occurrence le fait de veiller à l'intérêt supérieur des Canadiens et celui de s'employer à accroître la confiance du public.

Après avoir pris connaissance de la priorité de la Régie qu'est la compétitivité, plusieurs réponses ont révélé que les participants ne jugent pas qu'un processus de réglementation transparent et prévisible favorise la compétitivité, bien que certains aient abondé en ce sens.

La priorité relative aux données et à l'innovation numérique a donné lieu à toute une panoplie d'interprétations. Certains ont indiqué qu'elle signifiait que la Régie passait à l'ère numérique. D'autres l'ont interprété dans un contexte d'une plus grande participation du public et d'une plus grande transparence. Certains y ont vu une plus grande disponibilité de données sur la consommation d'énergie et les questions qui s'y rattachent.

Les participants ont interprété la priorité de la Régie en matière de Réconciliation comme l'établissement de relations ou la réparation de celles-ci, en respectant les terres et les eaux et en demandant des permissions. Quelques répondants ont vu un lien entre cette fonction et la consultation et la participation pendant la planification, tandis que d'autres ont mentionné l'éducation du personnel.

On a aussi interrogé les participants sur leur intérêt à en apprendre davantage sur chacune des priorités de la Régie et sur les aspects qu'ils aimeraient mieux connaître. Les répondants qui s'intéressent à la priorité qu'est la confiance désirent savoir comment les communications seront gérées, qui participe à la mobilisation et où, comment le personnel est habilité et quelles mesures sont

prises pour établir des relations avec les peuples autochtones. Les participants souhaitent aussi savoir comment la Régie entend donner forme à cette priorité et quelles mesures de reddition de comptes seront en place.

Quant à la compétitivité, les participants aimeraient qu'on les renseigne sur les types d'innovations qui sont adoptés, le rôle que jouera la Régie dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et les progrès qui sont réalisés. D'autres participants ont dit être intéressés à savoir s'il est possible de produire de l'énergie à faibles émissions de carbone en quantité suffisante pour satisfaire la demande intérieure, et si cela peut se faire en maintenant les prix bas.

S'agissant de la responsabilité liée à l'innovation en matière de données et de technologie numérique, les participants ont dit être intéressés par les initiatives de la Régie visant à favoriser davantage l'innovation numérique et l'accès aux données, les plans de la Régie pour encourager la participation et la façon dont on facilitera l'accès à l'information en la rendant facile à comprendre et à consulter pour le commun des mortels. D'autres s'intéressent aux statistiques et aux variables dont on fait un suivi et une analyse des tendances, ainsi qu'à la façon dont la Régie entend montrer aux Canadiens et au reste du monde que le Canada est un chef de file dans le domaine de l'énergie.

Sur la priorité de la Régie qu'est la Réconciliation, les participants voulaient avoir plus de détails sur la façon dont cette question sera abordée, les processus et les plans, ainsi que sur les mises à jour des progrès réalisés et des résultats obtenus. On s'intéresse à la manière dont les vues des peuples autochtones seront prises en compte et dont on écouter leurs perspectives sur la façon de les consulter. D'autres souhaiteraient en savoir davantage sur l'histoire des peuples autochtones de partout au Canada et leurs droits ainsi que sur le contenu de la Déclaration des Nations Unies.

En ce qui concerne la forme que devraient prendre les diverses informations demandées, des participants ont évoqué toute une gamme d'options : vidéos, information sous forme de texte (style télégraphique sur une seule feuille ou présentations PowerPoint), infographies, publications dans les médias sociaux, sites Web et courriels. Un petit nombre de répondants a proposé la diffusion en direct des rencontres ou des séances de consultation. Tout en souhaitant qu'on fasse preuve de clarté et qu'on fournisse des détails, les participants ont indiqué qu'ils voulaient aussi que l'information soit facile à assimiler.

5. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Je soussigné atteste par les présentes, en ma qualité de dirigeant d'Environics, que les livrables sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada, et à la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Tony Coulson
Premier vice-président des affaires générales et publiques
Environics Research Group
tony.coulson@environics.ca
613-699-6882

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat de SPAC : 84084-210186/001/CY

Date du marché original : 2021-12-29

Pour un complément d'information, veuillez communiquer avec Sarah.Kiley@cer-rec.gc.ca.

Introduction

1. Contexte

La Régie de l'énergie du Canada est l'organisme fédéral de réglementation du secteur énergétique qui réglemente les oléoducs et les gazoducs ainsi que les lignes de transport d'électricité qui franchissent des limites provinciales ou territoriales ou une frontière internationale. La Régie rend des décisions dans l'intérêt public sur des projets énergétiques touchant les Canadiens.

Voici quelques rôles et responsabilités de la Régie :

- examen des demandes visant de nouveaux projets énergétiques et la modernisation des projets existants;
- surveillance des travaux d'exploration pétrolière et gazière ainsi que des activités extracôtières ou dans des régions pionnières qui ne sont pas assujetties à une loi territoriale ou à un accord fédéral-provincial;
- détermination des produits qui peuvent être transportés par pipeline et des montants que les sociétés peuvent exiger pour leurs services;
- approbation des exportations et importations de gaz naturel et des exportations de pétrole;
- diffusion à l'ensemble des Canadiens de statistiques, d'analyses et de renseignements neutres sur l'énergie.

2. Raison d'être et objectifs de la recherche

La Régie de l'énergie du Canada a commandé sa troisième étude annuelle de suivi de l'opinion publique au début de 2022. Cette étude fait suite à celles réalisées par Environics en 2020 et en 2021. La Régie utilisera cette étude afin de voir l'évolution des opinions des Canadiens sur la transparence de son fonctionnement et si l'information qu'elle produit fait connaître son travail et ses processus de réglementation et suscite la confiance. Elle continuera de se servir des résultats de l'étude de suivi pour améliorer son programme de communication et de l'aligner parfaitement sur la politique de communication du gouvernement du Canada.

3. À propos du présent rapport

Au début du présent rapport, un sommaire fait ressortir les principales constatations et conclusions qu'il renferme; il est suivi d'une analyse détaillée des résultats quantitatifs et qualitatifs. L'annexe A décrit en détail la méthodologie utilisée pour l'étude quantitative. L'annexe C fait de même pour l'étude qualitative. Les instruments de recherche qui ont servi à réaliser cette étude sont présentés aux annexes B (quantitative) et D (qualitative).

Tous les résultats quantitatifs ont été analysés selon le total de répondants et les principaux sous-groupes démographiques (région, âge, genre, revenu du ménage, niveau de scolarité et autres

facteurs, tels que le degré de connaissance de la Régie). Les différences notables de sous-groupe sont surlignées lorsque cela est pertinent.

Nota: Tout au long du présent rapport, la somme des chiffres figurant dans les colonnes et les rangées des tableaux n'égalent pas toujours 100 % en raison des chiffres arrondis ou des mentions multiples. Sauf indication contraire, la taille de la base correspond à l'échantillon total, soit n=1 008.

Résultats détaillés – Recherche quantitative

Sensibilisation et connaissance des répondants de la Régie

1. Mention spontanée de la Régie

Comme en 2020 et en 2021, 8 répondants sur dix ne peuvent pas nommer l'organisation responsable du mandat de la Régie.

On a demandé aux Canadiens de nommer l'organisation canadienne responsable du mandat de la Régie, à savoir surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales. Comme dans le passé, 8 personnes sur dix ne sont pas en mesure de nommer l'organisation ayant ce mandat : 3 % des répondants ont nommé la Régie, ce qui s'apparente au résultat de 2021. Le nombre de répondants qui ont spontanément mentionné l'Office national de l'énergie comme organisme ayant ce mandat est demeuré inchangé à 2 %. Diverses autres organisations ont été mentionnées, chacune d'elles l'ayant été dans une faible proportion.

Organisation responsable du mandat de la Régie (par région)

Organisation nommée	Total de 2020 (n=1 002)	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Net : Régie de l'énergie du Canada	1 %	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %	1 %	-
Régie de l'énergie du Canada	1 %	2 %	2 %	3 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %	-
REC	-	1 %	<1 %	-	1 %	1 %	-	-	-	-
Régie canadienne de l'énergie	<1 %	<1 %	<1 %	1 %	1 %	1 %	<1 %	-	-	-
Office national de l'énergie / ONE	6 %	2 %	2 %	3 %	5 %	1 %	2 %	<1 %	-	5 %
Pipeline (p. ex. Trans Mountain)	2 %	2 %	<1 %	-	2 %	-	<1 %	-	-	-
Hydro (y compris provincial)	2 %	2 %	2 %	4 %	1 %	2 %	1 %	5 %	1 %	1 %
Société privée (autre)	2 %	2 %	<1 %	-	1 %	-	-	-	1 %	-
Ministères fédéraux (divers)	2 %	2 %	1 %	-	1 %	-	-	-	-	<1 %
TransCanada/TCPL/TC Énergie	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	-	1 %	-	-	<1 %
Commission / Office (divers)	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	-	<1 %	-	1 %	1 %
Autres mentions (moins de 1 % chacune)	3 %	2 %	4 %	1 %	4 %	3 %	6 %	4 %	2 %	7 %
Ne sait pas	79 %	81 %	83 %	81 %	79 %	88 %	80 %	87 %	93 %	86 %

Q1 Connaissez-vous le nom de l'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales?

Le tableau ci-dessus montre que la mention spontanée de la Régie est, en général, semblable dans l'ensemble du pays.

2. Reconnaissance guidée de la Régie

La connaissance globale de la Régie est légèrement inférieure à celle des années antérieures. Environ un Canadien sur trois a indiqué qu'il connaissait la Régie (reconnaissance guidée ou spontanée).

Lorsqu'on dit aux Canadiens qui n'ont pas nommé spontanément la Régie que l'organisation responsable de surveiller les pipelines et les lignes de transport de l'électricité franchissant des frontières est la Régie de l'énergie du Canada, un répondant sur trois dit avoir entendu ce nom avant le sondage, comparativement à six sur dix qui n'en n'ont pas entendu parler. La reconnaissance totale donne des résultats allant de 26 % en Atlantique à un sommet de 50 % en Alberta. Les taux de reconnaissance spontanée et guidée totale sont en légère baisse par rapport aux années précédentes, comme l'indique le tableau qui suit.

Reconnaissance totale de la Régie (par région)

Reconnaissance totale de la Régie	Total de 2020 (n=1 002)	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sa sk. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Net : reconnaissance	41 %	41 %	36 %	27 %	50 %	39 %	32 %	43 %	26 %	29 %
Reconnaissance spontanée	1 %	3 %	3 %	3 %	2 %	2 %	3 %	2 %	1 %	-
Reconnaissance guidée	40 %	38 %	33 %	23 %	48 %	37 %	29 %	41 %	25 %	29 %
Aucune connaissance	59 %	59 %	64 %	73 %	50 %	61 %	68 %	57 %	74 %	71 %

Q1 Connaissez-vous le nom de l'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales?

Q2 L'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales est la Régie de l'énergie du Canada. Avez-vous entendu parler de la Régie avant aujourd'hui? BASE : les personnes qui ne nomment pas la Régie (n=982).

Le taux de reconnaissance guidée de la Régie dans cette vague est le plus faible chez les personnes dont la scolarité ne dépasse pas le secondaire (26 %), et plus élevée chez les hommes (42 % comparativement à 25 % chez les femmes), ainsi que celles qui, plus tard dans le sondage, ont indiqué qu'elles avaient récemment entendu parler de projets énergétiques (47 % contre 26 % chez celles qui n'en ont pas entendu parler).

3. Reconnaissance guidée de l'Office national de l'énergie

Parmi les personnes qui ne connaissent pas la Régie, quatre répondants sur dix ont entendu parler de l'Office, un résultat comparable à celui de 2021.

On a demandé aux personnes qui ont répondu ne pas connaître la Régie de l'énergie du Canada même après que le nom a été mentionné (n=655), si elles avaient entendu parler de l'organisation sous son ancien nom, l'Office national de l'énergie. Quatre répondants sur dix ont entendu parler de l'Office, ce qui se compare à 2021. Le taux de personnes ayant déjà entendu parler de l'Office (présenté en tant qu'Office national de l'énergie dans la version française demeure nettement plus faible au Québec (14 %) que dans les autres régions (39 % à 48 %).

Reconnaissance guidée de l'Office, par région, parmi les personnes ne connaissant pas la Régie (n=655)

A entendu parler de l'Office avant le sondage	Total de 2020 (n=599)	Total de 2021 (n=614)	Total de 2022 (n=655)	Région						
				C.-B. (n=113)	Alb. (n=74)	Man./Sask. (n=58)	Ont. (n=143)	Qc (n=121)	Atl. (n=73)	Terr. (n=73)
Oui, j'ai entendu parler de l'Office.	45 %	39 %	38 %	39 %	42 %	46 %	48 %	14 %	43 %	45 %
Non, je n'ai pas entendu parler de l'Office.	55 %	61 %	62 %	61 %	58 %	54 %	52 %	86 %	57 %	54 %

Q3 La Régie de l'énergie du Canada était auparavant l'Office national de l'énergie. Aviez-vous entendu parler de l'Office avant aujourd'hui?

BASE : les personnes ne reconnaissant pas la Régie même après que le nom a été mentionné (n=655).

Le nombre de personnes qui se rappellent de l'Office est plus élevé chez les Canadiens de 55 ans et plus (59 %) et chez les hommes (53 % contre 28 % chez les femmes). Cette reconnaissance est aussi plus forte chez les gens qui ont fait des études universitaires (45 % contre 32 % à 37 %).

4. Connaissance de la Régie

Une personne sur trois qui a entendu parler de la Régie dit la connaître, au moins modérément; ces résultats sont semblables à ceux des années précédentes.

On a demandé aux personnes qui avaient entendu parler de la Régie avant le sondage (n=353) d'indiquer, à partir d'une échelle de un à dix, leur niveau de connaissance de l'organisation. Plus de trois personnes sur dix connaissent au moins un peu la Régie (cote de 7 à 10 pour 33 %). Un nombre légèrement plus élevé de personnes ne la connaissent pas (cote de 1 à 4 pour 38 %). Trois personnes sur dix (29 %) donnent une réponse neutre (5 ou 6).

Connaissance de la Régie, par région, parmi ceux qui en ont entendu parler (n=353)

Niveau de connaissance de la Régie	Total de 2020 (n=403)	Total de 2021 (n=398)	Total de 2022 (n=353)	Région						
				C.-B. (n=38)	Alb. (n=72)	MB/SK (n=36*)	Ont. (n=63)	Qc (n=89)	Atl. (n=26*)	Terr. (n=29*)
Net : connaît la Régie (7-10)	31 %	28 %	33 %	30 %	27 %	20 %	43 %	27 %	35 %	7 %
Connaît très bien la Régie (9-10)	8 %	6 %	5 %	5 %	2 %	6 %	5 %	6 %	15 %	-
Connaît un peu la Régie (7-8)	23 %	22 %	27 %	25 %	26 %	14 %	38 %	21 %	20 %	7 %
Réponse neutre (5-6)	33 %	27 %	29 %	44 %	35 %	32 %	25 %	27 %	23 %	11 %
Net : ne connaît pas la Régie (1-4)	36 %	45 %	38 %	26 %	38 %	48 %	32 %	46 %	41 %	82 %
Ne connaît pas très bien la Régie (3-4)	20 %	27 %	26 %	21 %	27 %	35 %	22 %	29 %	19 %	44 %
Ne connaît pas du tout la Régie (1-2)	16 %	18 %	12 %	5 %	11 %	14 %	9 %	17 %	22 %	38 %
Moyenne	5,2	4,9	5,2	5,5	5,0	4,7	5,6	4,9	5,2	3,3

Q4 À partir d'une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout » et 10, à « extrêmement bien »), dites-nous dans quelle mesure vous connaissez de la Régie de l'énergie du Canada.

*Nota – Attention aux échantillons de petite taille (n<50) dans l'interprétation des résultats.

BASE : reconnaissance guidée ou non de la Régie (n=353)

Une minorité de personnes reconnaissent la Régie partout au pays et dans tous les sous-groupes démographiques. Le degré de connaissance de la Régie est un peu plus élevé en Ontario et chez les Canadiens âgés de 18 à 34 ans (51 %).

5. Connaissance des fonctions de la Régie

Entre une personne sur trois et quatre personnes sur dix ayant entendu parler de la Régie connaissent au moins moyennement chacune de ses fonctions principales. Moins d'une personne sur dix connaît très bien les fonctions de la Régie.

Les personnes ayant reconnu à la Régie, avec ou sans aide (36 %), ont reçu de l'information sur quatre de ses fonctions clés et ont évalué leur degré de connaissance sur chacune d'elles au moyen d'une échelle de cotation numérique de 1 à 10. Au moins une personne sur trois affirme connaître au moins un peu (cote de 7 à 10) chacune des fonctions, tandis que moins d'une personne sur dix dit les connaître très bien (cote de 9 à 10).

Connaissance des fonctions de la Régie parmi les personnes qui connaissent l'organisation (n=353)

Fonction	Connaît très bien (9-10)	Connaît un peu (7-8)	Neutre (5-6)	Ne connaît pas très bien (3-4)	Ne connaît pas du tout (1-2)
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	9 %	29 %	32 %	17 %	13 %
Information sur l'énergie	8 %	28 %	33 %	20 %	11 %
Processus décisionnel sur les projets énergétiques	8 %	33 %	28 %	21 %	11 %
Mobilisation	6 %	30 %	29 %	18 %	16 %

Q5-8 Dans quelle mesure connaissez-vous chacune des fonctions suivantes de la Régie de l'énergie du Canada? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout » et 10, à « extrêmement bien »).

BASE : reconnaissance guidée ou non de la Régie (n=353)

Parmi les personnes qui connaissent la Régie, la connaissance de ses principales fonctions est plus élevée que dans les années précédentes.

Connaissance nette (très bien, un peu) des fonctions de la Régie parmi les personnes qui connaissent l'organisation (par région)

Connaissance nette (7-10)	Total de 2020 (n=403)	Total de 2021 (n=398)	Total de 2022 (n=353)	Région						
				C.-B. (n=38)	Alb. (n=72)	MB/SK (n=36*)	Ont. (n=63)	Qc (n=89)	Atl. (n=26*)	Terr. (n=29*)
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	33 %	27 %	38 %	40 %	33 %	25 %	40 %	40 %	43 %	15 %
Information sur l'énergie	29 %	26 %	36 %	34 %	30 %	25 %	37 %	42 %	35 %	6 %
Processus décisionnel sur les projets énergétiques	33 %	26 %	40 %	40 %	30 %	29 %	46 %	42 %	38 %	15 %
Mobilisation	31 %	24 %	36 %	40 %	31 %	28 %	38 %	38 %	36 %	7 %

Q5-8 Dans quelle mesure connaissez-vous chacune des fonctions suivantes de la Régie de l'énergie du Canada? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout » et 10, à « extrêmement bien »).

*Nota – Attention aux échantillons de petite taille (n<50) dans l'interprétation des résultats.

BASE : reconnaissance guidée ou non de la Régie (n=353)

La connaissance de la plupart de ces fonctions de la Régie diminue avec de l'âge, mais elle est un peu plus élevée chez les personnes qui ont fait des études universitaires et celles qui disent connaître au moins un peu la Régie en général.

Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie

1. Intérêt général pour la Régie

Près de sept répondants sur dix sont au moins un peu intéressés à en apprendre davantage sur le travail de la Régie, mais moins d'un répondant sur cinq se dit très intéressé.

Peu importe le degré de connaissance de la Régie, on a demandé aux Canadiens de dire s'ils aimeraient en savoir plus sur l'organisation en général. Le niveau d'intérêt est semblable à celui des années précédentes; un peu moins de sept personnes sur dix ont indiqué être au moins quelque peu intéressées à en apprendre davantage. Les taux d'intérêt généraux vont d'un minimum de 55 % dans le Nord à un sommet de 74 % au Québec.

Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie, par région

Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie	Total de 2020 (n=1 002)	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Net : intéressé	73 %	69 %	67 %	63 %	68 %	58 %	68 %	74 %	60 %	55 %
Très intéressé	20 %	16 %	16 %	16 %	18 %	13 %	15 %	21 %	11 %	23 %
Un peu intéressé	53 %	53 %	51 %	47 %	51 %	45 %	54 %	52 %	49 %	32 %
Net : pas intéressé	27 %	31 %	33 %	37 %	32 %	42 %	32 %	26 %	40 %	41 %
Pas très intéressé	20 %	24 %	23 %	28 %	22 %	35 %	22 %	19 %	28 %	26 %
Pas du tout intéressé	7 %	7 %	9 %	9 %	9 %	7 %	10 %	7 %	11 %	15 %
Ne sais pas / Refus ^o	<1 %	<1 %	<1 %	-	-	-	-	-	-	4 %

Q13 Dans quelle mesure aimeriez-vous en savoir plus sur la Régie de l'énergie du Canada en général?

L'intérêt général à en apprendre davantage sur la Régie est plus élevé chez les hommes (75 %) que chez les femmes (60 %) et un peu plus élevé chez les jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans (73 %) et les diplômés universitaires (73 %). L'intérêt à en apprendre davantage est plus élevé chez les personnes qui connaissaient déjà la Régie (86 %) et celles qui étaient au courant de projets énergétiques récents (79 %). L'intérêt à en savoir plus sur la Régie est plus grand chez les personnes qui connaissent celle-ci dans une certaine mesure (96 %), mais il diminue à mesure que la connaissance diminue aussi (jusqu'à 79 % qui ne la connaissent pas).

2. Personnes intéressées à en savoir plus sur le travail de la Régie

Plus de la moitié des répondants sont au moins un peu intéressés à chacun des quatre aspects du travail de la Régie. La surveillance de la sécurité et de l'environnement est l'aspect qui suscite le plus d'intérêt.

On a demandé aux Canadiens de dire dans quelle mesure ils aimeraient en apprendre davantage sur le travail de la Régie. Plus de la moitié des répondants ont indiqué être quelque peu ou très intéressés à en apprendre davantage sur chacun des quatre principaux aspects de son travail. À peine un peu moins de sept personnes sur dix sont intéressées à en savoir plus sur la surveillance de la sécurité et de l'environnement, et deux personnes sur trois aimeraient en apprendre davantage sur l'information sur l'énergie. Comme dans les études antérieures, les Canadiens manifestent un peu moins d'intérêt à l'égard des activités de mobilisation ou du processus décisionnel sur les projets énergétiques. L'intérêt marqué suit le même modèle : une personne sur cinq se dit très intéressée (cote de 9 ou 10) à en savoir plus sur la surveillance de la sécurité et de l'environnement. Le niveau d'intérêt net pour cet aspect et le processus décisionnel sur les projets énergétiques est un peu plus élevé au Québec que dans les autres provinces.

Intérêt pour des aspects du travail de la Régie (par région)

Personnes intéressées à en savoir plus sur des aspects du travail de la Régie	Total de 2020 (n=1 002)	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Surveillance de la sécurité et de l'environnement										
Net : intéressé	74 %	73 %	69 %	69 %	64 %	64 %	68 %	75 %	65 %	58 %
Très intéressé	28 %	24 %	21 %	22 %	21 %	13 %	20 %	27 %	16 %	22 %
Information sur l'énergie										
Net : intéressé	69 %	69 %	65 %	58 %	69 %	61 %	67 %	66 %	62 %	57 %
Très intéressé	22 %	19 %	17 %	11 %	17 %	15 %	17 %	23 %	9 %	24 %
Processus décisionnel sur les projets énergétiques ou examen des demandes										
Net : intéressé	66 %	62 %	61 %	58 %	60 %	55 %	60 %	68 %	55 %	57 %
Très intéressé	18 %	14 %	15 %	15 %	11 %	11 %	16 %	12 %	12 %	26 %
Activités de mobilisation										
Net : intéressé	62 %	59 %	56 %	58 %	58 %	46 %	58 %	57 %	51 %	57 %
Très intéressé	16 %	13 %	13 %	15 %	13 %	14 %	10 %	17 %	13 %	22 %

Q9-12 Dans quelle mesure aimeriez-vous en savoir plus sur les aspects suivants du travail de la Régie de l'énergie du Canada?

L'intérêt pour les activités de la Régie varie dans tous les sous-groupes démographiques. Les hommes sont davantage intéressés que les femmes à tous les aspects. C'est aussi le cas des diplômés universitaires. Les Canadiens âgés de 18 à 34 ans sont les plus intéressés à entendre parler des activités de mobilisation de la Régie (65 % par rapport à 53 % chez les autres groupes).

Ceux dont le revenu du ménage se situe entre 80 000 \$ et 100 000 \$ (82 %) sont les plus intéressés par la surveillance de la sécurité et de l'environnement, le processus décisionnel sur les projets énergétiques et les activités de mobilisation. Dans tous les cas, l'intérêt est plus élevé chez les personnes qui avaient entendu parler de la Régie avant le sondage, celles qui connaissent bien l'organisation et celles qui avaient récemment entendu parler de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité.

Confiance dans la Régie et perceptions

1. Confiance dans la Régie

Comme dans les années antérieures, les Canadiens sont plus enclins à faire confiance à la Régie pour assurer la conformité, protéger la sécurité publique et rendre des décisions fondées sur des données probantes.

On a présenté huit énoncés aux Canadiens et on leur a demandé d'indiquer leur niveau de confiance pour chacun, à l'aide d'une échelle de cotation numérique de 1 à 10. La confiance générale (cote de 7 à 10) est conforme à celle des années antérieures. Quatre personnes sur dix ou plus ont répondu avoir au moins un peu confiance pour trois des énoncés : la Régie agit à la conformité des sociétés, rend des décisions qui assurent la sécurité publique et rend ses décisions fondées sur des preuves scientifiques. Un peu moins de quatre personnes sur dix acceptent dans une certaine mesure trois autres énoncés. Les Canadiens sont le moins enclins à croire que les décisions de la Régie font avancer la Réconciliation avec les peuples autochtones.

Confiance dans les aspects du travail de la Régie

La Régie...	2020 Net : confiance (7-10)	2021 Net : confiance (7-10)	2022 Net : confiance (7-10)	Grande confiance (9-10)	Un peu confiance (7-8)	Neutre (5-6)	Pas très confiance / Pas du tout confiance (1-4)
...veille à ce que les sociétés exploitant des pipelines ou des lignes de transport d'électricité respectent les règles et les règlements.	45 %	45 %	45 %	12 %	33 %	34 %	20 %
...rend des décisions qui assurent la sécurité publique.	43 %	44 %	45 %	12 %	33 %	35 %	20 %
...rend des décisions qui sont fondées sur les meilleures informations et données scientifiques disponibles.	43 %	41 %	43 %	10 %	33 %	36 %	21 %
...rend des décisions qui améliorent la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.	41 %	36 %	38 %	9 %	29 %	39 %	23 %
...rend des décisions qui protègent l'environnement.	38 %	37 %	37 %	8 %	29 %	37 %	25 %
...rend des décisions conformes à l'intérêt public pour les projets énergétiques comme les nouveaux pipelines et les nouvelles lignes de transport d'électricité.	38 %	35 %	37 %	8 %	28 %	37 %	26 %
...rend des décisions qui contribuent à une société inclusive.	35 %	31 %	33 %	8 %	25 %	42 %	25 %
...rend des décisions qui font avancer la Réconciliation avec les peuples autochtones.*	31 %	29 %	30 %	8 %	22 %	41 %	29 %

Q14-21 À partir d'une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout confiance » et 10, à « grande confiance »), veuillez nous indiquer votre degré de confiance pour chacun des énoncés.* Nota – La période d'enquête sur le terrain de 2020 a eu lieu pendant les manifestations anti-gazoduc de la Première Nation Wet'suwet'en et les manifestations de solidarité d'un bout à l'autre du pays.

Le degré de confiance est semblable dans l'ensemble des sous-groupes, et aucun modèle distinct ne peut être établi en fonction du genre, de l'âge ou du niveau de scolarité des répondants. À l'échelle régionale, la confiance dans certains aspects du travail de la Régie est comparable dans l'ensemble du pays, comme l'illustre le tableau ci-dessous. Les Autochtones ont davantage confiance que les autres dans le fait que les décisions de la Régie font progresser la Réconciliation (59 % de 7 à 10 comparativement à 29 % pour les non-Autochtones).

Confiance dans les aspects du travail de la Régie (par région)

Confiance	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
		C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
La Régie voit à ce que les sociétés exploitant des pipelines et des lignes de transport d'électricité respectent les règles et les règlements applicables.								
Net : confiance (7-10)	45 %	44 %	43 %	51 %	44 %	47 %	48 %	40 %
Grande confiance (9-10)	12 %	12 %	9 %	16 %	13 %	10 %	20 %	15 %
Les décisions de la Régie améliorent la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.								
Net : confiance (7-10)	38 %	41 %	31 %	41 %	35 %	44 %	38 %	26 %
Grande confiance (9-10)	9 %	11 %	5 %	10 %	8 %	11 %	13 %	10 %
La Régie rend des décisions qui assurent la sécurité publique.								
Net : confiance (7-10)	45 %	46 %	40 %	50 %	43 %	49 %	47 %	32 %
Grande confiance (9-10)	12 %	13 %	10 %	15 %	12 %	11 %	17 %	15 %
Les décisions de la Régie sont fondées sur les meilleures informations et données scientifiques disponibles.								
Net : confiance (7-10)	43 %	41 %	39 %	43 %	43 %	45 %	44 %	33 %
Grande confiance (9-10)	10 %	10 %	6 %	8 %	11 %	8 %	16 %	15 %
La Régie rend des décisions qui protègent l'environnement.								
Net : confiance (7-10)	37 %	34 %	36 %	36 %	41 %	36 %	32 %	20 %
Grande confiance (9-10)	8 %	9 %	6 %	7 %	7 %	9 %	14 %	17 %
La Régie rend des décisions conformes à l'intérêt public pour les projets énergétiques comme les nouveaux pipelines et les lignes de transport d'électricité.								
Net : confiance (7-10)	37 %	36 %	36 %	35 %	36 %	41 %	35 %	22 %
Grande confiance (9-10)	8 %	8 %	3 %	6 %	10 %	10 %	9 %	8 %
Les décisions de la Régie contribuent à une société inclusive.								
Net : confiance (7-10)	33 %	32 %	25 %	39 %	30 %	42 %	31 %	25 %
Grande confiance (9-10)	8 %	9 %	7 %	8 %	9 %	8 %	9 %	5 %
Les décisions de la Régie font avancer la Réconciliation avec les peuples autochtones.								
Net : confiance (7-10)	30 %	31 %	25 %	33 %	27 %	36 %	35 %	21 %
Grande confiance (9-10)	8 %	9 %	4 %	7 %	7 %	11 %	9 %	6 %

Q14-21 À partir d'une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout confiance » et 10, à « grande confiance »), dites-nous quel est votre degré de confiance pour chacun des énoncés suivants.

2. Confiance générale dans la Régie

Quatre Canadiens sur dix ont au moins quelque peu confiance dans la Régie. Un Canadien sur dix a une grande confiance en elle.

On a demandé aux Canadiens d'indiquer leur degré général de confiance à l'égard de la Régie à l'aide d'une échelle de un à dix. Un peu plus de quatre personnes sur dix disent avoir au moins quelque peu confiance dans la Régie (cote de 7 à 10), tandis qu'un répondant sur dix s'est dit très confiant (cote de 9 à 10). La confiance nette varie de 33 % dans le Nord à un sommet de 48 % au Québec.

Confiance générale dans la Régie

Degré de confiance dans la Régie	Total de 2021 (n=1012)	2022 Total (n=1 008)	C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sa sk. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Net : confiance (7-10)	43 %	45 %	43 %	38 %	41 %	46 %	48 %	44 %	33 %
Grande confiance (9-10)	10 %	9 %	9 %	4 %	7 %	9 %	11 %	12 %	10 %
Un peu confiance (7-8)	33 %	36 %	34 %	33 %	34 %	37 %	37 %	32 %	23 %
Neutre (5-6)	39 %	41 %	37 %	44 %	37 %	42 %	38 %	43 %	37 %
Net : Net : pas confiance (1-4)	17 %	15 %	20 %	18 %	23 %	12 %	14 %	12 %	23 %
Pas grande confiance (3-4)	10 %	8 %	12 %	11 %	12 %	5 %	8 %	8 %	8 %
Pas du tout confiance (1-2)	8 %	7 %	8 %	7 %	11 %	8 %	7 %	4 %	15 %

Q21A Dans l'ensemble, dans quelle mesure faites-vous confiance à la Régie de l'énergie du Canada?

Le degré de confiance général est comparable pour l'ensemble des sous-groupes : âge, revenu et niveau de scolarité. Les hommes ont légèrement plus de confiance que les femmes (48 % contre 41 %). La confiance nette (cote de 7 à 10) est plus élevée chez les répondants qui ont dit connaître la Régie (82 %).

Lorsque les répondants ont été interrogés au sujet des cotes de confiance données, environ un répondant sur sept (13 %) a indiqué qu'il percevait généralement la Régie de façon positive, c'est-à-dire qu'elle fait du bon travail et qu'elle a une bonne réputation. Un même pourcentage (13 %) dit faire confiance à la Régie parce que son mandat couvre des domaines importants, comme la conformité, la sécurité humaine et la prise de décisions dans l'intérêt public. Environ un répondant sur dix (11 %) indique avoir confiance dans le gouvernement et les organismes de réglementation en général.

Moins d'un Canadien sur dix (8 %) indique que la note de confiance qu'il a donnée est attribuable au fait que la Régie n'est pas impartiale, ce qui mine la confiance dans l'organisation, par exemple qu'elle a un préjugé favorable envers l'industrie ou qu'elle n'est pas indépendante. Un peu moins d'une personne sur dix mentionne des points négatifs liés au mandat de la Régie, notamment l'autorisation de projets qui causent des dommages à l'environnement et le non-respect des droits des Autochtones. Une faible proportion fait état d'une impression négative en général, ou d'un manque de transparence. Quatre personnes sur dix n'ont fourni aucune raison particulière pour justifier leur note de confiance.

Le tableau de la page suivante donne des précisions sur les raisons justifiant les notes de confiance générale dans la Régie.

Raisons justifiant le degré de confiance générale dans la Régie

Raison	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sa sk. (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Net : Positif – général	16 %	13 %	12 %	11 %	7 %	10 %	18 %	8 %	8 %
Bonne / Bon travail / Compétence / Digne de confiance / Professionnelle / Fiable	12 %	8 %	7 %	6 %	5 %	8 %	11 %	6 %	8 %
Nouvelles positives / Bouche à oreille / Réputation	3 %	5 %	5 %	5 %	2 %	2 %	7 %	2 %	-
Net : Positif – Mandat	12 %	13 %	10 %	11 %	12 %	14 %	15 %	13 %	24 %
Décisions dans l'intérêt public	4 %	5 %	4 %	5 %	5 %	6 %	3 %	9 %	3 %
Protège l'environnement	3 %	2 %	2 %	2 %	1 %	1 %	3 %	-	6 %
Responsable / Respecte son mandat	3 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	3 %	-	5 %
Applique les règlements / Assure la conformité	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	3 %	3 %	2 %	9 %
Assure la sécurité des personnes	1 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	3 %	2 %	1 %
Net : Confiance / fierté	3 %	11 %	14 %	10 %	8 %	11 %	12 %	8 %	16 %
Je fais confiance au gouvernement et aux organismes de réglementation	2 %	9 %	10 %	7 %	6 %	10 %	8 %	7 %	16 %
C'est canadien, donc c'est positif	1 %	2 %	4 %	3 %	2 %	1 %	4 %	1 %	-
Net : partielle	11 %	8 %	8 %	13 %	13 %	6 %	8 %	11 %	10 %
Préjugé favorable envers l'industrie	5 %	3 %	3 %	4 %	4 %	2 %	4 %	4 %	5 %
Non indépendante / Politisée	5 %	5 %	3 %	9 %	9 %	4 %	4 %	7 %	5 %
Net : Négatif – Mandat	7 %	7 %	9 %	8 %	12 %	6 %	8 %	5 %	11 %
Autorise des dommages environnementaux	4 %	4 %	4 %	4 %	6 %	3 %	6 %	3 %	4 %
Ne protège pas la sécurité du public	-	1 %	2 %	1 %	2 %	-	1 %	1 %	1 %
Ne fait pas avancer la Réconciliation avec les Autochtones	2 %	2 %	3 %	3 %	4 %	3 %	1 %	1 %	6 %
Nouvelles négatives / Bouche à oreille / Réputation	2 %	2 %	1 %	-	-	<1 %	2 %	1 %	-
Manque de transparence	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	2 %	-	3 %	2 %
Mauvaises décisions / Décisions non inclusives	1 %	2 %	5 %	3 %	4 %	1 %	1 %	-	-
Méfiance envers le gouvernement et les organismes de réglementation	2 %	5 %	5 %	2 %	3 %	6 %	2 %	6 %	5 %
Organisation trop bureaucratique / inefficace / lente /	2 %	2 %	1 %	2 %	1 %	2 %	1 %	1 %	-

« gouvernementale »									
Ne sait pas / s.o. / Aucune raison particulière	44 %	45 %	48 %	46 %	45 %	45 %	42 %	45 %	47 %

Q21B Pourquoi?

3. Perception de la Régie des Canadiens

Comme dans le passé, six personnes sur dix ou plus disent que les quatre énoncés décrivent au moins un peu la Régie. Le terme « expert ou spécialiste » est celui qui la décrit le mieux.

On a demandé aux Canadiens d'indiquer dans quelle mesure les cinq termes mentionnés décrivent la Régie. Comme dans les études antérieures, six personnes sur dix ou plus disent que les attributs comparables décrivent au moins un peu la Régie et elles sont plus enclines (76 %) à croire que le terme « expert ou spécialiste » décrit au moins quelque peu à la Régie. La perception selon laquelle la Régie est équitable, opportune et transparente concorde aussi avec celle observée lors de l'étude précédente. Deux personnes sur trois estiment que la Régie est inclusive, ce qui se compare aux résultats de l'année dernière.

Dans l'ensemble, les opinions sont semblables dans toutes les régions, mais les résidents du Québec sont parmi les plus enclins à affirmer que chacun des énoncés décrit bien la Régie.

Mesure dans laquelle les énoncés décrivent la Régie (par région)

Le terme décrit la Régie.	Total de 2020 (n=1 002)	Total de 2021 (n=1 012)	Total de 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask (n=94)	Ont. (n=206)	Qc (n=210)	Atl. (n=99)	Terr. (n=102)
Expert ou spécialiste										
Net : décrit	78 %	77 %	76 %	70 %	73 %	67 %	74 %	85 %	83 %	67 %
Décrit tout à fait	21 %	20 %	17 %	13 %	16 %	13 %	14 %	27 %	16 %	8 %
Caractère équitable										
Net : décrit	69 %	68 %	69 %	64 %	65 %	68 %	71 %	69 %	73 %	56 %
Décrit tout à fait	11 %	12 %	12 %	12 %	13 %	10 %	9 %	17 %	12 %	7 %
Caractère opportun										
Net : décrit	64 %	64 %	63 %	58 %	50 %	59 %	63 %	71 %	68 %	44 %
Décrit tout à fait	10 %	9 %	10 %	9 %	5 %	6 %	10 %	17 %	7 %	10 %
Caractère inclusif*										
Net : décrit	s.o.	64 %	65 %	60 %	61 %	60 %	63 %	73 %	69 %	57 %
Décrit tout à fait	s.o.	10 %	11 %	11 %	9 %	10 %	10 %	15 %	7 %	17 %
Caractère transparent et ouvert au public										
Net : décrit	61 %	60 %	59 %	54 %	54 %	50 %	59 %	66 %	64 %	45 %
Décrit tout à fait	11 %	10 %	10 %	12 %	10 %	6 %	7 %	16 %	7 %	8 %

Q22-25 Dans quelle mesure les termes suivants décrivent-ils la Régie de l'énergie du Canada?

NOTA : Le terme « caractère inclusif » a été ajouté dans le sondage de 2021.

On ne relève aucune tendance nette dans les résultats selon le revenu, l'âge ou le genre. Comme l'an dernier, ce sont les personnes qui ont dit connaître la Régie qui ont le plus tendance à juger que chaque terme la décrit tout à fait.

Connaissance des pipelines et des lignes de transport d'électricité

1. Connaissance des projets récents de pipeline et de ligne de transport d'électricité au Canada

Environ une personne sur trois est au courant de projets récents de pipeline ou de ligne de transport d'électricité au Canada, ce qui constitue une forte baisse.

On a demandé aux Canadiens s'ils avaient vu, entendu ou lu quelque chose dernièrement au sujet de projets concernant des lignes de transport d'électricité ou des pipelines proposés ou existants au Canada? Une personne sur trois a répondu par l'affirmative, ce qui constitue une baisse marquée par rapport aux résultats de 2021 et de 2020¹. Le degré de connaissance est semblable dans l'ensemble du pays, le Québec se classant sous la moyenne et les territoires, au-dessus.

Personnes au courant d'informations récentes sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité (par région)

A vu, entendu ou lu quelque chose récemment.	Total de 2020 (n=1 002)	Total 2021 (n=1 012)	Total 2022 (n=1 008)	Région						
				C.-B. (n=151)	Alb. (n=146)	Man./Sask. (n=94)	Ont. (n=201)	Qc (n=201)	Atl. (n=104)	Terr. (n=102)
Oui (au courant d'informations récentes)	62 %	58 %	34 %	35 %	38 %	36 %	38 %	23 %	30 %	51 %
Non (pas au courant d'informations récentes)	38 %	42 %	66 %	65 %	62 %	64 %	62 %	77 %	70 %	49 %

Q26 Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose dernièrement au sujet de projets concernant des lignes de transport d'électricité ou des pipelines proposés ou existants au Canada?

Comme dans le passé, les personnes âgées de 55 ans et plus (45 %) et les retraités en fonction de l'âge (44 %) sont les plus au courant des projets de pipeline et de ligne de transport d'électricité récents. Le taux est plus élevé parmi les hommes (42 % comparativement à 25 % chez les femmes) et les personnes qui avaient entendu parler de la Régie avant le sondage (47 %) que parmi celles qui n'en avaient pas entendu parler (27 %).

2. Provenance des informations récentes sur des projets énergétiques

Les Canadiens sont plus susceptibles d'avoir entendu parler de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité à la télévision. Les grands quotidiens, la radio et les médias sociaux suivent loin derrière.

¹ Il convient de mentionner que l'enquête sur le terrain de 2020 a eu lieu pendant les manifestations anti-gazoduc de la Première Nation Wet'suwet'en en Colombie-Britannique et les protestations de solidarité ailleurs au pays, qui ont retenu l'attention des médias nationaux. En 2021, l'enquête a été menée peu de temps après l'annulation du projet Keystone XL par l'administration Biden aux États-Unis, ce qui a retenu l'attention des médias internationaux.

On a demandé aux personnes qui ont dit avoir entendu parler récemment de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité (n=353) d'où provenaient les informations. Dans le sondage en ligne, une liste d'options était présentée et il était possible d'indiquer d'autres sources. Quelques exemples ont été lus aux résidents des territoires joints par téléphone. Les réponses multiples étaient permises.

Comme c'était le cas dans les années précédentes, la télévision est de loin la réponse la plus populaire; elle a été choisie par les trois quarts des répondants. Trois personnes sur dix disent avoir vu l'information dans un grand journal, et une sur cinq à la radio et dans les médias sociaux.

Provenance des informations récentes sur des projets énergétiques (par région)

Provenance des informations sur des projets énergétiques	Total de 2020 (n=635)	Total de 2021 (n=598)	Total de 2022 (n=353)	Région						
				C.-B. (n=52)	Alb. (n=55)	MB/SK (n=34)	Ont. (n=79)	QC (n=48)	Atl. (n=30)	Terr. (n=55)
Télévision	70 %	72 %	76 %	77 %	64 %	59 %	81 %	85 %	67 %	43 %
Médias sociaux (en général)	31 %	22 %	21 %	21 %	24 %	26 %	19 %	20 %	17 %	7 %
Radio	29 %	21 %	23 %	19 %	24 %	21 %	19 %	34 %	35 %	12 %
Site Web	28 %	23 %	16 %	17 %	22 %	12 %	15 %	13 %	22 %	22 %
Journal (quotidien) national ou d'une grande ville	25 %	25 %	29 %	25 %	25 %	24 %	33 %	32 %	27 %	3 %
Bouche à oreille	20 %	14 %	13 %	13 %	15 %	11 %	13 %	9 %	21 %	15 %
Journal communautaire ou hebdomadaire local	17 %	11 %	9 %	18 %	17 %	15 %	4 %	6 %	11 %	10 %
Autre	<1 %	1 %	1 %	2 %	-	3 %	1 %	-	-	18 %
Ne me souvient pas / Ne sait pas / s.o.	<1 %	<1 %	<1 %	-	-	-	-	-	-	2 %

Q27 Vous rappelez-vous où vous avez vu ou entendu ces informations récentes sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité? (TÉLÉPHONE – Était-ce à la télé, dans votre journal communautaire local ou ailleurs?)

BASE : les personnes qui ont vu ou entendu quelque chose récemment sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité (n=353).

*Note – Attention aux échantillons de petite taille (n=<50) dans l'interprétation des résultats.

Les réponses sont généralement semblables partout au pays et dans les différents sous-groupes démographiques. La télévision est la source le plus souvent mentionnée par les Canadiens âgés de 55 ans ou plus (90 %) et les retraités (90 %). Les Canadiens âgés de 18 à 34 ans sont les plus susceptibles de mentionner les médias sociaux (40 % comparativement à 14 % chez les personnes âgées de 55 ans ou plus), les sites Web (33 % contre 11 %) et la radio (40 % contre 17 %). Le taux de répondants ayant vu l'information dans un grand journal est le plus élevé chez les personnes qui détiennent un diplôme universitaire (38 %) et celles ayant un revenu 100 000 \$ ou plus (40 %).

3. Source des informations récentes sur des projets énergétiques

Les Canadiens sont plus enclins à dire que le gouvernement a été la source des renseignements récents qu'ils ont entendus au sujet des pipelines ou des lignes de transport d'électricité. Une personne sur six a mentionné précisément la Régie de l'énergie du Canada.

On a demandé aux personnes qui ont dit avoir entendu parler récemment de projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité (n=353) de préciser la source ou l'auteur de l'information. Ici encore, des catégories de réponses ont été fournies en ligne, et des suggestions ont été lues au téléphone. Les

réponses multiples étaient permises, et les répondants pouvaient donner des réponses ne figurant pas dans la liste.

La source la plus citée est le gouvernement, à près de la moitié (46 %) des répondants, suivie des groupes environnementaux (35 %) et des sociétés du secteur énergétique (26 %). Une personne sur dix indique que les renseignements provenaient de la Régie, ce qui constitue une légère hausse par rapport à 2021 et se compare à 2020. Une même proportion des répondants a mentionné des groupes de l'industrie. Moins d'une personne sur dix indique une autre source d'information sur les pipelines ou lignes de transport d'électricité.

Source des informations récentes sur des projets énergétiques (par région)

Source des informations	Total de 2020 (n=635)	Total de 2021 (n=598)	Total de 2022 (n=353)	Région						
				C.-B. (n=52)	Alb. (n=55)	MB/SK (n=34) *	Ont. (n=79)	QC (n=48) *	Atl. (n=30) *	Terr. (n=55)
Gouvernement	52 %	58 %	46 %	54 %	50 %	49 %	41 %	42 %	63 %	10 %
Groupes environnementaux	41 %	21 %	35 %	51 %	20 %	29 %	37 %	40 %	20 %	4 %
Sociétés énergétiques	24 %	21 %	26 %	35 %	32 %	27 %	23 %	25 %	20 %	2 %
Régie de l'énergie du Canada	19 %	11 %	16 %	14 %	24 %	13 %	14 %	15 %	20 %	2 %
Groupes industriels	16 %	13 %	16 %	23 %	25 %	14 %	15 %	9 %	7 %	10 %
Nouveaux rapports (divers)	8 %	9 %	5 %	4 %	2 %	7 %	9 %	-	3 %	1 %
Groupes autochtones	2 %	<1 %	1 %	2 %	2 %	3 %	1 %	-	-	-
Bouche à oreille	<1 %	<1 %	<1 %	2 %	-	-	-	-	4 %	<1 %
Autre	<1 %	1 %	2 %	-	3 %	-	3 %	-	-	16 %
Ne me souvient pas / Ne sait pas / s.o.	6 %	5 %	5 %	4 %	4 %	-	5 %	6 %	6 %	45 %

Q28 Vous souvenez-vous de la source ou de l'auteur de l'information que vous avez vue ou entendue récemment?
(TÉLÉPHONE – L'information proviendrait-elle de la Régie de l'énergie du Canada, d'un autre organisme gouvernemental, d'une société énergétique, d'un groupe industriel ou environnemental, ou d'ailleurs?)

BASE : les personnes qui ont vu ou entendu quelque chose récemment sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité (n=353).

*Note – Attention aux échantillons de petite taille (n<50) dans l'interprétation des résultats.

Les réponses sont généralement semblables partout au pays et dans la plupart des sous-groupes démographiques. Comme les années passées, les résidents de la Colombie-Britannique sont les plus enclins à indiquer qu'ils s'informent auprès des groupes environnementaux. La Régie est la source d'information la plus souvent mentionnée par les personnes âgées de 18 à 34 ans (33 %). Les résidents du Nord mentionnent le plus souvent des reportages dans les médias (12 %) ou à CBC News (4 %), ou disent ne pas se souvenir de leur source d'information (45 %).

Analyse des facteurs : comprendre la confiance générale dans la Régie

Environics a fait une analyse afin de déterminer les facteurs qui ont la plus grande incidence sur la confiance générale dans la Régie. Dans le cadre de l'analyse des facteurs clés, la confiance générale dans la Régie (Q21A) est utilisée comme variable dépendante, c'est-à-dire que l'analyse vise à déterminer les principaux facteurs de confiance dans la Régie.

L'analyse révèle, parmi les sujets abordés dans l'enquête, les opinions sur les décisions de la Régie et leurs répercussions sont le facteur dominant, et les perceptions à l'égard des attributs de l'organisation sont le deuxième facteur en importance.

Analyse des facteurs clés		
Niveau d'importance du facteur	Facteurs	Incidence sur la confiance générale dans la Régie (%)
1 ^{er} niveau	Opinions sur les décisions prises par la Régie	68 %
Facteurs	La Régie rend des décisions dans l'intérêt public.	12 %
	La Régie rend des décisions qui assurent la sécurité publique.	9 %
	Les décisions de la Régie sont fondées sur les meilleures informations et données scientifiques disponibles.	9 %
	La Régie rend des décisions qui protègent l'environnement.	8 %
	La Régie veille au respect des règles et des règlements applicables.	7 %
	Les décisions de la Régie contribuent à une société inclusive.	7 %
	Les décisions de la Régie font avancer la Réconciliation avec les peuples autochtones.	7 %
	Les décisions de la Régie améliorent la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.	7 %
2 ^e niveau	Attributs de la Régie	26 %
Facteurs	Caractère équitable	6 %
	Caractère transparent et ouvert	5 %
	Expert ou spécialiste	5 %
	Caractère inclusif	4 %
	Caractère opportun	4 %
3 ^e niveau	Intérêt à en apprendre davantage	5 %
	Connaissance et sensibilisation	1 %

Les deux tiers de l'écart observé dans le degré de confiance générale des Canadiens à l'égard de la Régie sont attribuables à leurs opinions concernant les décisions de l'organisation. L'opinion relativement aux attributs de la Régie détermine 26 % du degré de confiance. L'intérêt à en apprendre davantage, le fait de connaître la Régie avant le sondage et le fait d'avoir entendu parler de projets énergétiques récents déterminent 6 % du degré de confiance, ce qui en fait des facteurs de troisième niveau.

Résultats détaillés – Recherche qualitative

I. Profil des participants à la recherche qualitative

Le communauté virtuelle de discussion a été active pendant deux jours et a permis de recueillir les commentaires de 113 participants, dont 88 participants provenant de la communauté anglophone et 25 de la communauté francophone. Les participants venaient de partout au pays et l'échantillon était diversifié sur les divers plans de l'âge, du genre, du niveau de scolarité et la situation d'emploi des répondants.

Les participants à la recherche qualitative ont été sélectionnés parmi les répondants au sondage quantitatif. Seules les personnes qui ont exprimé un certain intérêt à en apprendre davantage sur la Régie ont été invitées à participer à la recherche qualitative.

Le profil détaillé des participants est présenté à l'annexe C du présent rapport.

L'énergie au quotidien

Le premier jour de la communauté virtuelle, les participants ont été interrogés sur leur lien avec la Régie et son mandat. La grande majorité des réponses dénotent une faible participation aux activités du secteur de l'énergie, outre le fait d'être des consommateurs. Certains participants ont mentionné qu'ils entretenaient des relations professionnelles indirectes avec le secteur ou qu'ils y ont œuvré dans le passé.

Outre quelques coupures de courant ou bris de ligne de transport de l'électricité, surtout causés par des branches ou des arbres cassés, la plupart des répondants ne se souviennent pas d'avoir été touchés par des infrastructures énergétiques. Certains participants ont indiqué vivre près d'une infrastructure énergétique ou avoir des amis et des parents qui travaillent dans des industries connexes.

Plusieurs répondants ont dit être au courant des manifestations qui ont eu lieu pour protester contre la construction de nouveaux pipelines ou avoir suivi ces manifestations.

« Il en a été question dans les actualités à plusieurs reprises, notamment pendant des manifestations contre des pipelines dans l'Ouest, en février et mars 2021. »

Plusieurs participants ont exprimé leur espoir ou leur préférence pour une transition vers des sources d'énergie renouvelable.

« J'aimerais qu'il y ait plus d'énergies vertes : plus d'énergie éolienne, solaire ou hydraulique et moins de combustibles fossiles, charbon, etc. »

Quelques participants ont aussi mentionné qu'ils avaient des placements dans des sociétés énergétiques ou qu'ils s'étaient adonnés à de la spéculation sur les prix futurs de l'énergie. D'autres ont relevé que les coûts d'énergie de leur domicile avaient récemment été plus élevés que d'habitude.

Compréhension de la Régie

On a fait prendre connaissance aux participants de la mission de la Régie de l'énergie du Canada et on leur a demandé d'expliquer dans leurs mots ce qu'ils en comprenaient et en quoi consistait le travail de la Régie.

Réglementer l'infrastructure énergétique de manière à permettre l'acheminement sécuritaire et efficace de l'énergie au Canada ou ailleurs dans le monde, protéger l'environnement,

reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones du Canada, en plus de fournir analyses ou renseignements pertinents et opportuns.

Il est ressorti des réponses que certains participants comprennent l'intention de la mission de la Régie, qu'ils décrivent comme consistant à réglementer l'industrie tout en respectant l'environnement et les communautés autochtones et en assurant la sécurité.

« La Régie réglemente les projets d'infrastructure énergétique. »

« La Régie protège l'environnement et la population. Elle établit les règles et les règlements qui encadrent la façon dont les pipelines sont construits et à quel moment. Elle fixe une norme que tout le monde doit respecter pour que les travaux soient bien exécutés. »

« La Régie est comme un chien de garde qui surveille les aspects liés à la sécurité, à l'environnement et aux droits des propriétaires des terres (les peuples autochtones du Canada). Elle fonctionne de façon indépendante et impartiale. Elle élabore des plans et recueille de l'information qu'elle analyse en vue de rendre ses décisions. »

D'autres répondants ont interprété la mission de la Régie de façon plus littérale, c'est-à-dire en la voyant comme un acteur dans l'acheminement de l'énergie aux Canadiens et dans la construction et la vente de pipelines pour que la population reçoivent l'énergie dont elle a besoin et que les foyers soient chauffés à des prix équitables.

« Je pense que cela signifie que la Régie veille à ce que tout le monde ait accès à du pétrole et à du gaz quand ils en ont besoin. »

« Je pense que le rôle principal de la Régie est de veiller à ce que les Canadiens aient accès à des ressources énergétiques propres et efficaces. La Régie s'emploie à trouver des moyens de réduire le gaspillage et de promouvoir l'acheminement en toute sécurité des ressources canadiennes partout dans le monde. »

« Elle veille à ce que les Canadiens aient accès à l'énergie dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin, en toute sécurité et de façon respectueuse. »

« Je dirais que la Régie est un filet de protection pour les Canadiens. Elle veille à ce qu'il n'y ait pas d'arnaques dans les prix et à ce que les consommateurs paient les justes prix. Elle s'assure aussi qu'il y a suffisamment d'énergie pour tous. »

D'autres répondants sont plus sceptiques ou méfiants à l'égard de la Régie ou de certains éléments de sa mission.

« J'ai l'impression que la Régie fait tout ce qu'elle peut pour ne pas s'acquitter des responsabilités énumérées ci-dessus. En fin de compte, les sociétés se gagnent constamment les faveurs du gouvernement avec leur argent pour qu'il réponde à leurs désirs et accepte leurs projets. »

« Je crois que la Régie est une source de dissuasion de l'exploration des ressources. »

On a ensuite porté à l'attention des participants la vision de la Régie et on leur a demandé quel sens ils en dégageraient et à quel point ils estimaient que la Régie la concrétisait.

Organisme de réglementation de l'énergie doté d'un effectif exemplaire en qui les Canadiens ont confiance, qui veille à la sécurité et à la durabilité de l'environnement, tisse de solides liens avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits en plus d'améliorer la compétitivité du

Canada à l'échelle mondiale.

Les réponses ont été très variées, et un nombre plus grand de participants estiment que la vision est réalisable que le contraire, même si beaucoup n'ont pas fait de commentaires sur cette partie de la question et se sont plutôt concentrés sur le sens qu'ils donnaient à la vision.

L'engagement à établir des relations avec les peuples autochtones a été le plus souvent mentionné, suivi de la durabilité de l'environnement. Des commentaires exprimant aussi bien le soutien que des doutes ont été formulés.

« [La Régie] collabore avec les peuples autochtones en matière de revendication de leurs territoires et leurs terres revendiquées où est aménagée une infrastructure pipelinrière. »

« Je suis heureux d'apprendre qu'on s'emploie à établir des relations avec les Premières Nations. »

« Pour moi, cela signifie qu'on s'applique à travailler sur les terres des peuples à qui elles appartiennent vraiment, avec leur permission. Je pense qu'on concrétisera la vision [de la Régie] en s'assurant d'obtenir le consentement des peuples autochtones dans toutes les actions entreprises et en faisant preuve de transparence en la matière. »

« Encore une fois, c'est bien de prêcher pour la durabilité de l'environnement et le respect des peuples autochtones, mais je ne vois pas vraiment cela se réaliser. Je pense qu'on fait ces affirmations simplement parce qu'elles sont attendues ou que c'est une bonne chose à dire. Les paroles doivent faire place aux actes. »

« Pour moi, cela signifie fournir un service de qualité et participer à une économie forte, tout en priorisant à la durabilité de l'environnement et en évitant de lui causer des dommages. »

« Cela signifie l'abandon progressif du pétrole et du gaz pour adopter les énergies solaire, éolienne et hydroélectrique. Dans l'état actuel des choses, [sa réalisation] me semble peu probable. Je pense que [la vision] est réalisable, mais je ne crois pas que la Régie soit engagée sur la bonne voie. »

Quelques participants ont mis l'accent sur l'engagement de la Régie envers les Canadiens.

« Cela signifie qu'en plus d'être déterminée à fournir de l'énergie sûre et fiable aux Canadiens, la Régie respecte aussi tous les Canadiens. Tout le monde est gagnant quand on travaille ensemble. »

« Pour moi, cela signifie que la Régie est résolue à prendre des mesures pour assurer la sécurité des Canadiens et qu'elle respecte tout le monde dans l'exercice de ses fonctions. En agissant de la sorte, le Canada se démarquera en tant que pays concurrentiel à l'échelle mondiale. »

« La Régie applique les normes les plus élevées et elle est déterminée à nous servir tous. Pour ce faire, elle dispose de lignes directrices, de règles et de règlements stricts. »

Quelques participants ont aussi évoqué la difficulté pour la Régie de concilier divers intérêts.

« Ce sera très difficile de répondre aux besoins et aux attentes des divers groupes. Il est important que nous ayons en place un organisme de ce genre. »

« Je dirais qu'il s'agit d'une mission difficile, parce qu'il y a tellement de joueurs avec qui elle doit interagir et qui ne sont pas tous sur la même longueur d'onde en ce qui concerne les besoins et les attentes. »

Il a aussi été question de l'effectif de la Régie, bien que cela ait été assez rare.

« Cela signifie pour moi qu'elle [la Régie] compte sur un effectif hautement qualifié qui sait ce qu'il fait et qui s'efforce d'offrir ses services tout en assurant la durabilité de l'environnement et la sécurité. »

« Cela signifie qu'elle compte sur un effectif composé de personnes compétentes, qui jouissent de la confiance de tous les Canadiens pour bien s'acquitter de ses tâches. »

« Les personnes les plus qualifiées du secteur qui œuvrent également à établir de bonnes relations avec les communautés autochtones. »

Certaines réponses dénotaient du scepticisme ou du cynisme.

« Essayer de tout faire pour tout le monde, c'est difficile. »

« Je ne m'associe ni à « ce groupe-ci » ni à « ce groupe-là » qui font de la petite politique. Nous sommes tous des Canadiens ici. »

« La Régie a fait la preuve qu'elle n'est pas déterminée à concrétiser sa vision, quelle qu'elle soit. Elle ne se soucie pas de la durabilité de l'environnement et continue à détruire les relations avec les peuples autochtones (à un moment où notre pays devrait être en deuil par suite des révélations sur les pensionnats autochtones). »

Priorités de la Régie

On a demandé aux participants de donner leur interprétation des quatre grandes priorités de la Régie, de les décrire dans leurs mots, d'évaluer l'importance de chacune sur une échelle de 1 à 10 et de motiver leur évaluation.

1. Confiance

Confiance – Favoriser la confiance des Canadiens envers la Régie par de solides communications, la transparence, la collaboration et la mobilisation inclusive; établir des relations fondées sur le respect avec les peuples autochtones du Canada; favoriser un effectif engagé et habilité.

L'interprétation la plus courante qu'ont donnée les répondants de la priorité de la Régie qu'est la confiance gravitait autour de la transparence et des notions connexes d'ouverture et d'honnêteté.

« Faire preuve de transparence dans son discours et ses actions. »

« Fournir une information honnête et impartiale; faire preuve de respect et être accessible à tous les Canadiens. »

« Pour moi, cela signifie que la Régie est ouverte et honnête dans son travail et ses communications avec la population. Elle gagne la confiance de cette manière et je pense que c'est génial... »

« Transparence dans ses actions et ses communications. »

D'autres thèmes ont été moins souvent évoqués, comme travailler dans l'intérêt supérieur des Canadiens et s'employer à accroître la confiance du public [dans l'organisation].

« Il est impératif pour toute organisation, et encore plus pour un organisme de réglementation, de jouir de la confiance des citoyens. La Régie s'efforce de beaucoup communiquer avec la

population et de la faire participer à sa prise de décisions. »

« Cela signifie que la Régie est censée agir dans l'intérêt des Canadiens. »

Quelques participants ont exprimé des doutes.

« Cela signifie être un partenaire et un allié des peuples autochtones; il s'agit d'une importante priorité qui exige qu'on aille au-delà des mots. »

« Un autre terme qui sonne bien, mais pour ce qui est de la mise en pratique, j'ignore comment on y arrivera. »

En moyenne, les participants ont accordé une cote de 9,05 sur dix pour ce qui est de l'importance de la confiance. Environ trois personnes sur quatre ont attribué une cote de 9 ou 10, et 40 % ont des répondants ont accordé une cote de 10, ce qui dénote qu'ils estiment que la confiance est une priorité très importante de la Régie.

« Cela [la confiance] aide à établir des relations constructives et fondées sur la compréhension mutuelle. »

« Je pense que la confiance est un objectif absolument nécessaire pour la Régie, car sans elle, toutes ses décisions seront inévitablement et constamment remises en question par tout un chacun... »

Comme le montre les citations, les participants estiment que la confiance est un élément important qui permet d'asseoir la légitimité de l'organisation et de ses décisions.

2. **Compétitivité**

Compétitivité – Rehausser la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en améliorant la transparence, la prévisibilité et l'efficacité tout au long du cycle de vie de la réglementation, tout en stimulant l'innovation menant vers une économie à faibles émissions de carbone.

Il ressort de la grande majorité des réponses que les participants n'interprétaient pas cette responsabilité sous l'angle d'une plus grande compétitivité résultant d'un processus de réglementation transparent et prévisible.

« La compétitivité dans le secteur de l'énergie repose sur l'innovation et les investissements dans des énergies renouvelables, en exploitant nos ressources (éolien, eau, solaire) pour être des chefs de file mondiaux en matière d'énergie durable. »

« J'ose espérer que cela signifie qu'on veut être concurrentiels par rapport à d'autres pays pour ce qui est de réussir à atteindre l'objectif de maintenir la durabilité de l'environnement, d'inverser les changements climatiques et de fournir une énergie accessible, fiable et abordable. »

« Cela signifie que nos prix sont très intéressants par rapport à ceux de nos concurrents, de sorte que les acteurs sur les marchés mondiaux voudront acheter de nous. »

« Cela signifie que l'infrastructure énergétique est constamment modernisée pour profiter des plus récentes technologies, afin que nos coûts demeurent concurrentiels. »

Quelques participants ont mentionné le volet réglementaire.

« L'organisme de réglementation aimerait montrer au reste du monde que le Canada dispose d'un processus transparent, prévisible et efficace pour la construction de l'infrastructure énergétique. »

Nous devons être capables de concurrencer à l'échelle mondiale en fournissant un produit efficace, bien réglementé et respecté sur les marchés mondiaux, tout en aidant le Canada à aller de l'avant. » (notre soulignement)

En moyenne, les participants ont accordé une cote de 8,2 sur dix à l'importance de la compétitivité. Près de six répondants sur dix ont attribué une cote de 9 ou 10, ce qui dénote qu'ils jugent cette question d'importance modérée et moins grande que la confiance.

Les motifs évoqués pour justifier ces cotes témoignent d'un large éventail d'interprétations. Parmi les répondants qui ont mentionné l'importance d'une réglementation efficace, les justifications ont surtout porté sur l'importance de mettre en balance la réglementation et d'autres objectifs.

« Si nous ne prenons pas garde, la réglementation peut mener à la destruction de l'industrie. »

« Sinon, l'industrie ira ailleurs. »

« Nous devons devenir le pays producteur d'énergie le plus écologique au monde. »

3. Innovation en matière de données et de technologie numérique

Créer une culture d'innovation en matière de données et de technologie numérique ainsi que des systèmes qui permettent la réalisation efficace du mandat de la Régie; améliorer l'accès du public de même que l'utilisation et l'analyse de données exactes et d'information sur l'énergie pour une participation valable et la prise de décisions éclairées; améliorer les possibilités de mobilisation numérique.

La priorité en matière de données et d'innovation numérique a donné lieu à toute une panoplie d'interprétations. Certains ont indiqué que cela signifiait que la Régie passait à l'ère numérique.

« L'entrée de la Régie dans l'ère du numérique et des données permettra au public de faire connaître ses idées. »

« Pour moi, cela signifie qu'elle [la Régie] a recours à des technologies de pointe dans son travail et pour faire connaître celui-ci et ses analyses au public. »

« Comme c'est le cas de tous les organismes gouvernementaux, la Régie s'efforce de moderniser ses outils technologiques pour recueillir et traiter des données et mettre l'information à la disposition de la population. »

D'autres ont interprété cette fonction dans le contexte de la participation du public et d'une plus grande transparence.

« Faire participer le public et faire preuve d'une transparence totale sur son site Web et dans les médias sociaux. »

« Pour moi, cela signifie que la Régie est plus accessible pour le public grâce à des solutions numériques, de sorte qu'une personne peut se renseigner sur ses politiques et les projets sur lesquels elle travaille. Et aussi voir comment elle assure l'application [de la réglementation] en toute transparence. »

Certains y ont vu une plus grande disponibilité d'information sur la consommation d'énergie et les questions qui s'y rattachent.

« Elle [la Régie] se tient au courant des données les plus à jour sur la production et la consommation d'énergie et sur les périodes de pointe. »

« Collecte de données en format numérique pour en faire l'interprétation la plus exacte

possible. »

En moyenne, les participants ont accordé une cote de 8 sur 10 à l'importance des données et de la transformation numérique, et environ six répondants sur dix ont donné une cote de 9 ou 10, ce qui indique qu'ils jugent cette fonction importante, mais un peu moins que d'autres.

Bien que les participants estiment que l'innovation en matière de données et de technologie numérique soit une responsabilité importante, certains sont d'avis que la Régie a des priorités plus importantes.

« Cela semble être un élément normal des activités de toute société, mais pas nécessairement une composante qui doit être prioritaire. »

« J'estime que c'est important, mais en même temps, pour une société dont l'objectif principal est la sécurité et le respect de la loi, je ne pense pas que l'innovation en matière de numérique soit dans le même ordre d'importance. »

« Le partage de l'information et la disponibilité de canaux de communication pour fournir une rétroaction et transmettre des demandes d'information sont des composantes importantes, mais j'estime que la transparence à l'égard des projets et l'établissement de la confiance sont encore plus importants. »

D'autres répondants sont d'avis que l'information est l'assise sur laquelle repose la prise de décisions judicieuses.

« Pour prendre des décisions judicieuses, responsables et éclairées, on doit pouvoir compter sur des informations exactes. »

« Il importe d'avoir accès à ce type d'information au moment opportun pour prendre de bonnes décisions. »

4. Réconciliation

Réconciliation – Transformer notre mode de travail avec les peuples autochtones du Canada par un engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en les faisant participer davantage à la réalisation de notre mandat par la reconnaissance de leurs cultures, connaissances et histoires uniques; en établissant des relations renouvelées fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat; en améliorant les compétences culturelles de la Régie et de son personnel; en apportant des changements significatifs aux exigences de la Régie et à ses attentes à l'endroit du secteur qu'elle réglemente.

Des participants interprètent la Réconciliation comme l'établissement de relations ou la réparation de celles-ci, en respectant les terres et les eaux et en demandant des permissions.

« Ce que cela [la Réconciliation] signifie, c'est de collaborer avec les peuples autochtones et de s'employer à rebâtir et à forger des relations constructives avec eux... »

« Agir sur leurs terres avec la permission des peuples... »

« La Réconciliation, c'est reconnaître les événements passés d'une façon qui a un sens véritable pour les personnes concernées, et établir des ponts afin de pouvoir aller de l'avant... »

« La Réconciliation, c'est rétablir les relations et s'amender... »

« Agir de manière à reconnaître les droits des peuples autochtones et à les respecter dans la démarche visant à fournir de l'énergie aux Canadiens. »

Quelques répondants ont vu un lien entre cette fonction et la consultation et la participation pendant la planification, tandis que d'autres ont mentionné l'éducation du personnel.

« Consulter les divers groupes autochtones susceptibles d'être touchés par de futurs projets d'aménagement et faire en sorte qu'ils jouent un rôle véritable dans la planification de ceux-ci; s'assurer que les groupes autochtones tirent des bénéfices de ces projets dans la mesure du possible. »

« [La Régie] fournira une formation à son personnel sur la Déclaration des Nations Unies et la façon de mieux comprendre les peuples autochtones et de collaborer avec eux. »

En moyenne, les participants ont accordé une cote de 8,3 sur 10 à l'importance de la Réconciliation, et trois participants sur quatre ont donné une cote de 9 ou 10.

De façon générale, les participants jugent qu'en matière de Réconciliation, il importe d'admettre les torts qui ont été causés dans le passé et de respecter les terres et les droits des peuples autochtones.

« Il importe de mieux comprendre la culture et l'histoire des peuples autochtones; nous avons besoin de leur soutien pour la construction de nouveaux projets énergétiques. »

« Les peuples autochtones occupent les terres depuis des siècles et il doivent être respectés et compris. »

« À mon sens, il est vraiment important que les peuples autochtones soient parties prenantes des décisions en matière de planification et de construction de l'infrastructure énergétique, en raison de leur lien historique et culturel avec la terre. »

Intérêts particuliers

On a demandé aux participants d'indiquer leur degré d'intérêt pour chacune des principales responsabilités de la Régie et d'expliquer pourquoi, ainsi que de préciser ce qu'ils aimeraient connaître davantage et le format qu'ils préfèrent pour s'informer.

Sept répondants sur dix ou plus s'intéressent au moins quelque peu à chacune des quatre responsabilités de la Régie, et entre trois répondants sur dix et la moitié des participants jugent les priorités très intéressantes.

Confiance – La moitié des participants estiment que la confiance est très intéressante, parce qu'elle est fondamentale pour établir des relations et asseoir la légitimité de l'organisation. La transparence a aussi été mentionnée comme élément important pour gagner la confiance.

« Sans la confiance de la population, vous n'accomplirez rien. »

« C'est très intéressant à mes yeux, car elle [la confiance] est le fondement de solides relations. »

« À l'heure actuelle, la population n'a pas beaucoup confiance dans les acteurs du secteur de l'énergie, parce qu'ils ne sont pas transparents. La transparence permettrait de gagner la confiance et le soutien de la population. »

« C'est intéressant, parce que j'aimerais savoir comment la Régie s'y prendra pour gagner cette confiance, ce qui prend du temps. J'aimerais aussi savoir comment elle peut mettre en place un effectif habilité et maintenir son niveau d'engagement et d'autonomie au fil du temps. »

Il ressort de ceci que les répondants qui ont un intérêt pour la confiance désirent savoir comment les communications seront gérées, qui participe à la mobilisation et où, comment le personnel est habilité et quelles mesures sont prises pour établir des relations avec les peuples autochtones.

« J'aimerais en savoir plus sur les actions qui seront prises pour gagner la confiance envers la Régie. Par exemple, quelle forme prend la transparence? Quel est le degré de transparence? Comment s'y prendra-t-on pour créer ces relations avec les peuples autochtones? Quelle sera l'approche préconisée? Etc. »

Les participants ont aussi dit qu'ils souhaitaient savoir comment la Régie entendait donner forme à cette priorité et connaître les mesures de reddition de comptes qui seront en place.

« J'aimerais connaître les mécanismes actuels pour assurer une reddition de comptes? C'est bien beau dire que vous serez transparents et inclusifs, etc., mais je n'ai guère confiance dans la capacité d'une entité de faire rapport sur elle-même de façon honnête. »

« J'aimerais savoir comment la mise en œuvre se fera. Fera-t-on du recrutement parmi eux [les peuples autochtones]? Travaillera-t-on avec eux? Les rencontrera-t-on en terrain neutre? »

Compétitivité – Quatre répondants sur dix jugent la compétitivité très intéressante. Cela tient à l'intérêt manifesté pour la transition vers une économie sobre en carbone, l'innovation et la croissance économique.

« Je pense qu'il [la compétitivité] s'agit de quelque chose d'important dans le contexte actuel : comment maintiendra-t-on ou accroîtra-t-on la compétitivité tout en maintenant le cap sur des pratiques plus écologiques? »

« Outre l'accroissement et l'amélioration de la compétitivité en général (efficacité, transparence et fiabilité) durant le cycle de réglementation, je m'intéresse particulièrement aux initiatives en matière de changement climatique et à l'engagement du Canada à l'égard de l'objectif de zéro »

émission nette. Le secteur de l'énergie a un rôle de premier plan à jouer en la matière. »

« Je veux que notre économie se porte encore mieux et que nous nous distinguions davantage à l'échelle du globe. Nous pouvons y arriver en étant plus concurrentiel. À long terme, une économie sobre en carbone est aussi très importante pour créer une société qui est à la fois meilleure et plus durable... »

Les participants aimeraient qu'on les renseigne sur les types d'innovations qui sont introduites, le rôle que jouera la Régie dans la transition vers une économie sobre en carbone et les progrès réalisés.

D'autres participants ont dit être intéressés à savoir s'il est possible de produire de l'énergie à faibles émissions de carbone en quantité suffisante pour satisfaire la demande intérieure, et si cela peut se faire en maintenant les prix bas.

Innovation en matière de données et de technologie numérique – Trois répondants sur dix jugent l'innovation en matière de données et de technologie numérique très intéressante, parce que cela indique que la Régie reste à l'affût de la technologie, qu'elle offre des options de mobilisation numérique et d'accès du public et qu'elle rend disponible des informations utiles.

« Je serais intéressé à savoir quels sont les plus récents systèmes technologiques et produits de communication qu'utilise la Régie pour rendre ses décisions et les communiquer de manière efficace à toutes les parties concernées. »

« Les possibilités améliorées de mobilisation numérique pour l'accès du public m'intéressent. Cela semble offrir le plus de transparence et d'efficacité. »

« J'aime bien l'idée de simplifier la présentation de l'information en misant sur l'innovation et de mettre cette information à la disposition du public à des fins de transparence, ainsi que de chercher divers moyens d'améliorer le service pour en faciliter le plus possible l'accès à la collectivité. »

Les répondants s'intéressent à divers types d'information comme les initiatives de la Régie visant à améliorer l'innovation numérique et l'accès aux données, les plans de la Régie pour encourager la participation de la population et la façon dont l'information sera diffusée afin qu'elle soit facile à comprendre et à consulter.

D'autres s'intéressent aux statistiques et aux variables dont on fait un suivi et une analyse des tendances, ainsi qu'à la façon dont la Régie entend montrer aux Canadiens et au reste du monde que le Canada est un chef de file dans le domaine de l'énergie.

Réconciliation – Un peu plus de la moitié des participants jugent la Réconciliation très intéressante, surtout parce qu'ils veulent qu'on respecte les peuples autochtones, leurs droits et leurs terres.

« Il est essentiel qu'on respecte le patrimoine culturel et qu'on protège les droits et la terre. »

« Je m'y intéresse parce que la Réconciliation est essentielle. »

Les participants étaient curieux de connaître les détails : la démarche, les processus, les plans, les progrès réalisés et les résultats. On s'intéresse à la manière dont les vues des peuples autochtones seront prises en compte et dont on écouterait leurs perspectives sur la façon de les consulter. D'autres participants ont mentionné leur intérêt à en savoir davantage sur l'histoire des peuples autochtones de partout au Canada, sur leurs droits et sur le contenu de la Déclaration des Nations Unies.

Format de l'information – En ce qui concerne le format que pourraient prendre les divers

renseignements demandés, les participants ont proposé plusieurs options, dont des vidéos, des informations sous forme de textos (style télégraphique sur une seule feuille ou présentations PowerPoint), infographies, publications dans les médias sociaux, sites Web et courriels. Un petit nombre de répondants a proposé la diffusion en direct des rencontres ou des séances de consultation. Tout en souhaitant qu'on fasse preuve de clarté et qu'on fournisse des détails, des participants ont indiqué qu'ils voulaient aussi que l'information soit facile à assimiler.

Recherche d'information

On a demandé aux participants de sélectionner l'une des quatre priorités de la Régie et de décrire comment ils s'y prendraient s'ils avaient à trouver des renseignements supplémentaires sur le sujet. Le processus décrit était assez semblable, peu importe le terme choisi par les participants.

La plupart des répondants commenceraient par faire une recherche dans Google en utilisant « Régie de l'énergie du Canada » ou le titre de la priorité comme terme de la recherche. D'autres ont mentionné qu'ils feraient leur recherche à partir de la dénomination sociale des sociétés dans les secteurs pertinents, des groupes autochtones, des groupes environnementaux ou encore les noms des pipelines ou des sociétés pipelinères.

En général, les participants ont dit qu'ils privilégieraient des sources qu'ils jugent fiables, comme les sites gouvernementaux, les médias traditionnels, les médias sociaux et les forums de discussions (Reddit, Tumblr, etc.).

Plutôt que de commencer par des termes clés, certains participants ont mentionné qu'ils iraient directement sur les sites Web des sources qu'ils jugent utiles ou fiables. De nombreux participants ont mentionné qu'ils utiliseraient le site Web de la Régie comme point de départ.

Outre ces sites, quelques participants ont indiqué qu'ils utiliseraient d'autres moteurs de recherche (Yahoo, Firefox) ou YouTube ou qu'ils iraient faire leur recherche à la bibliothèque locale.

Sensibilisation au contenu de la Régie sur les réseaux sociaux

On a demandé aux participants s'ils connaissaient la Régie avant de participer à l'étude. Six répondants sur dix ont répondu qu'ils la connaissaient déjà. La plupart d'entre eux en ont entendu parler dans les médias et l'actualité, souvent lorsqu'il était question d'un projet controversé ou d'une manifestation.

Un petit nombre de répondants ont dit avoir appris l'existence de la Régie dans le cadre de leur travail, soit au sein de l'industrie, d'un gouvernement ou d'une ONG.

D'autres répondants qui connaissaient déjà la Régie ont dit qu'ils en avaient appris l'existence grâce au bouche à oreille, en discutant avec des amis ou des membres de leur famille, ou ont avoué ne pas se rappeler la source ou « avoir toujours connu » la Régie.

Contenu de la Régie sur les médias sociaux – Seul un petit nombre de participants a indiqué avoir vu du contenu de la Régie sur Twitter, Facebook ou LinkedIn, bien que la plupart aient mentionné qu'ils consultent ces médias tous les jours.

De même, seule une faible proportion des participants ont affirmé avoir visité le site Web de la Régie avant le sondage, et dans la majorité des cas, c'était parce qu'ils cherchaient de l'information sur un projet à l'étude ou sur l'organisation et son rôle.

Ces résultats laissent entendre que les membres du public sont plus susceptibles d'en apprendre sur la Régie et ses activités dans l'actualité plutôt que directement auprès d'elle.

Annexe A : Méthodologie quantitative

Le sondage a été mené auprès de Canadiens adultes au moyen des deux méthodes suivantes :

- 1) Un sondage en ligne auprès de 900 Canadiens – Les répondants ont été sélectionnés parmi les membres inscrits d'un panel, ou échantillon permanent. Comme les échantillons utilisés pour les sondages de panel en ligne sont basés sur l'auto-sélection et ne sont pas aléatoires, aucune estimation officielle d'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à option d'adhésion ne soient pas des échantillons aléatoires, la méthode en ligne peut être utilisée pour les sondages de population générale pourvu qu'ils soient bien conçus et qu'ils fassent appel à un grand échantillon permanent bien maintenu.
- 2) Sondage par téléphone auprès de 100 résidents des trois territoires septentrionaux – Un échantillon en ligne dans cette région aurait été insuffisant. Ce sondage a été effectué à l'aide de techniques de composition aléatoire répondant aux normes de l'industrie. La marge d'erreur d'échantillonnage pour un échantillon de cette taille est de $\pm 9,7$ points de pourcentage (19 fois sur 20).

Plan de sondage et pondération

Environics Research a mené un sondage en ligne auprès de 906 Canadiens qui font partie d'un échantillon permanent, ou panel. La méthode d'échantillonnage a été conçue de sorte qu'il soit possible d'interroger 900 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Des quotas ont été établis selon l'âge, le genre et la région pour équilibrer l'échantillon. Environics a effectué simultanément un sondage par téléphone auprès de 102 Canadiens adultes vivant dans les territoires septentrionaux, à l'aide du même questionnaire et de techniques de composition aléatoire répondant aux normes de l'industrie.

Voici la répartition régionale obtenue pour le sondage :

Groupe cible	Proportion de la population	Objectif (quota)	Données réelles non pondérées	Données réelles pondérées*
Total	100 %	1 000	1 008	1 008
Atlantique	7 %	100	99	66
Québec	23 %	200	210	234
Ontario	38 %	200	206	386
Man./Sask.	7 %	100	94	69
Alberta	11 %	150	146	117
C.-B.	14 %	150	151	134
Territoires	<1 %	100	102	2

*Résultats pondérés selon la région, le genre et l'âge en fonction des données du Recensement de 2016

Plan des questionnaires

En 2020, Environics a collaboré avec la Régie canadienne de l'énergie pour concevoir un questionnaire qui servirait de point de référence pour les futures études de suivi. Afin d'assurer la compatibilité des résultats, environ 90% des questions du sondage quantitatif de 2021 ont été reprises du sondage de 2020. Le questionnaire de 2021 a été employé de nouveau en 2022. Une fois que le questionnaire anglais a été approuvé, la Régie l'a fait traduire en français.

Les analystes de données d'Environics ont programmé les questionnaires et effectué des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude dans la mise en place et la collecte des données. Cette validation a permis d'assurer que le processus de saisie des données était conforme à la logique de

base du sondage. Le système de collecte des données gère les invitations à l'échantillonnage, les quotas et le remplissage du questionnaire (instructions « passez à », bifurcation et écarts valables).

Avant de mettre la touche finale avant l'étude sur le terrain de 2021, un essai préliminaire (prélancement) a été fait en anglais et en français. Cet essai a permis d'évaluer la formulation et la séquence des questions de même que la sensibilité des répondants à certaines questions particulières et au sondage en général. Il a aussi permis de déterminer la longueur du sondage. En outre, des questions standard du gouvernement du Canada ont été posées. Étant donné qu'aucune modification n'avait été apportée au questionnaire, il n'y a pas eu d'essai préliminaire avant l'étude de 2022.

Le questionnaire final du sondage est présenté à l'annexe B.

Travail sur le terrain

Le sondage principal a été mené par Environics dans un environnement sécurisé sur le Web, toutes caractéristiques incluses. Les entrevues ont eu lieu du 19 janvier au 7 février 2022. Pour le sondage téléphonique, un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur (« ITAO ») a été utilisé. Le questionnaire en ligne et les réponses ont été saisis par un intervieweur. Le sondage téléphonique s'est déroulé du 24 au 29 janvier 2022.

Tous les répondants ont pu remplir le sondage dans la langue officielle de leur choix. Tout le travail de recherche a été réalisé en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne, avec les normes reconnues de l'industrie et avec la loi fédérale applicable (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*). L'étude a été enregistrée auprès du service de vérification du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien afin que les répondants puissent s'assurer de son authenticité.

Les données du sondage sont pondérées statistiquement afin que l'échantillon soit aussi représentatif que possible de l'information obtenue du dernier recensement.

Résultats obtenus

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Résultat des contacts établis pour le sondage en ligne

Résultat	N
Nombre total d'unités d'échantillonnage invitées à participer (automatisé)	5 182
Non valide (non livré)	7
Envois effectués	5 175
Non résolu (NR)	1 969
Sans réponse	1 969
Unité admissible sans réponse (SR)	103
Répondant qualifié, communication interrompue (abandon)	103
Unité admissible ayant répondu (R)	3 248
Exclu	286
Quota atteint	1 953
Terminé	906
Taux de contact [(R+SR)/(NR + SR + R)]	62,99 %
Taux de participation [R/(NR + SR + R)]	61,05 %

Résultat des contacts établis pour le sondage téléphonique

Résultat des appels	TOTAL
Échantillon total appelé	1 988
Numéros non résolus (NR)	978
Ligne occupée	59
Sans réponse	545
Messagerie vocale	374
Numéros résolus (<i>total moins non résolus</i>)	1 010
Unité non admissible (<i>non valide/non admissible</i>)	364
Hors ménage	6
Hors service	351
Modem télécopieur	7
Unité admissible sans réponse (SR)	509
Refus (ménage)	173
Refus (répondant)	176
Obstacle linguistique	30
Rappel manqué / Répondant non disponible ou malade	119
Communication interrompue (entrevue non terminée)	11
Unité admissible ayant répondu (R)	137
Exclu	35
Quota atteint	0
Terminé	102
Taux de réponse [R/(NR + SR + R)]	8,44 %

Profil du répondant

Le tableau qui suit présente la distribution pondérée des participants au sondage par variable démographique clé et autre.

Variable	Échantillon total %
Âge	
18 à 34 ans	27
35 à 54 ans	34
55 ans et plus	39
Genre	
Masculin	49
Féminin	51
Scolarité	
Études secondaires ou moins	24
Métiers / Études postsecondaires partielles	15
Collège	22
Diplôme universitaire / Études supérieures	39
Situation d'emploi	
Plein temps / Travailleur autonome	46
Temps partiel	9
Sans emploi (étudiant, chômeur, personne au foyer, etc.)	17
Retraité	29
Revenu total annuel du ménage	
Moins de 40 000 \$	24
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	20
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	16
Entre 80 000 \$ et 99 999 \$	14
100 000 \$ ou plus	26
Langue principale parlée à la maison	
Anglais	77
Français	24
Autre	4

Analyse du biais de non-réponse

Le tableau ci-dessous montre le profil de l'échantillon final comparativement à la population réelle du Canada (selon le Recensement 2016). Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins sont sous-représentées dans l'échantillon final. Il s'agit là d'un modèle typique des sondages d'opinion publique au Canada (les plus instruits sont plus enclins à répondre aux sondages d'opinion publique).

Profil de l'échantillon

Type d'échantillon	Échantillon*	Canada (Recensement 2016)
Genre (18 ans et plus)		
Masculin	50 %	49 %
Féminin	50 %	51 %
Âge		
18 à 34 ans	24 %	29 %
35 à 49 ans	26 %	24 %
50 à 64 ans	25 %	26 %
65 ans et plus	24 %	21 %
Niveau de scolarité^a		
Diplôme d'études secondaires ou moins	27 %	35 %
Métiers / collège / études postsecondaires partielles	36 %	36 %

Diplôme universitaire	36 %	29 %
-----------------------	------	------

- * Les données sont non pondérées et en pourcentage pour ceux qui ont répondu à chaque question démographique.
- α Les catégories réelles du Recensement diffèrent de celles qui ont été utilisées dans le sondage; elles ont été recalculées de façon à correspondre.
Les chiffres de Statistique Canada relatifs à la scolarité visent les Canadiens de 25 à 64 ans.

Annexe B : Instrument de recherche quantitative

Environics Research Group
11 janvier 2022

Régie de l'énergie du Canada Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique Questionnaire

PRÉSENTATION PAR TÉLÉPHONE

Bonjour/Hello, je m'appelle _____. Je vous appelle d'Environics Research, une société de recherche sur l'opinion publique, au nom du gouvernement du Canada. Aujourd'hui, nous menons un sondage auprès de personnes âgées de 18 ans et plus au Canada, sur des sujets importants et d'actualité.

Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer that I continue in English or French? (**AU BESOIN** : Thank you. Someone will call you back shortly to conduct the survey in English.)

NOTEZ la langue choisie pour l'entrevue.

- 01 Anglais
- 02 Français

Je vous assure qu'il ne s'agit ni de vente ni de sollicitation. Le sondage est volontaire. Il faut environ 15 minutes pour répondre au questionnaire. Vos réponses resteront entièrement confidentielles et anonymes et elles seront traitées conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. L'appel pourrait être surveillé ou enregistré à des fins de contrôle de la qualité.

TÉLÉPHONE (si la question est posée) – L'étude a été enregistrée auprès du service de vérification du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (« CRIC ») de sorte que vous puissiez vous assurer de son authenticité. Pour de plus amples renseignements sur la recherche effectuée, consultez le site Web du CRIC (www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr). Pour vérifier l'authenticité de la recherche, vous pouvez utiliser le code de projet **20220113-EN049**.

ÉCHANTILLON – LIGNE FILAIRE – Puis-je parler à la personne dans votre ménage qui a célébré son anniversaire de naissance le plus récemment et qui a 18 ans ou plus? Est-ce vous? [SI CETTE PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, CONVENEZ D'UN MOMENT POUR RAPPELER.]

ÉCHANTILLON – TÉLÉPHONE CELLULAIRE – Avez-vous au moins 18 ans?

POUR L'ÉCHANTILLON UTILISANT UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE, POSEZ LES QUESTIONS A ET B.

A Pouvez-vous parler au téléphone en toute sécurité (vous n'êtes pas au volant d'un véhicule, par exemple)?

- Oui **[PRÉSENTEZ-VOUS DE NOUVEAU, AU BESOIN.]**
- Non **[CONVENEZ D'UNE DATE ET D'UNE HEURE POUR RAPPELER.]**

B À la maison, avez-vous une ligne téléphonique ordinaire autre que le téléphone cellulaire?

- Oui **VÉRIFIEZ PAR RAPPORT AU QUOTA**
- Non **VÉRIFIEZ PAR RAPPORT AU QUOTA**

PRÉSENTATION SUR LE WEB

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous voulez répondre au sondage.

01- English / Anglais

02- Français / French

Bienvenue au sondage mené par Environics Research, une société de recherche indépendante qui effectue des recherches au nom du gouvernement du Canada. Le sondage prendra environ dix minutes.

Nota – Si vous n'avez vraiment aucune opinion sur une question ou si vous ne pouvez pas répondre, passez à la question suivante. Seulement quelques questions clés exigent une réponse pour pouvoir continuer.

Je vous assure qu'il ne s'agit ni de vente ni de sollicitation. La participation au sondage est volontaire. Vos réponses resteront entièrement confidentielles et anonymes et elles seront traitées conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

L'étude a été enregistrée auprès du service de vérification du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (« CRIC ») de sorte que vous puissiez vous assurer de son authenticité. Pour de plus amples renseignements sur la recherche effectuée, consultez le site Web du CRIC (www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr). Pour vérifier l'authenticité de la recherche, vous pouvez utiliser le code de projet **20220113-EN049**.

Merci à l'avance de votre participation.

[TÉLÉPHONE FILAIRE : NOTEZ LA RÉGION DE L'ÉCHANTILLON.]**[CELLULAIRE OU EN LIGNE : POSEZ LA QUESTION C]**

C Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE. ACCEPTEZ SEULEMENT 11, 12 OU 13. AUTREMENT, DITES MERCI ET RACCROCHEZ.

EN LIGNE : LISTE DÉROULANTE (*Sélectionnez un seul endroit.*)

Terre-Neuve-et-Labrador	1
Île-du-Prince-Édouard	2
Nouvelle-Écosse	3
Nouveau-Brunswick	4
Québec	5
Ontario	6
Manitoba	7
Saskatchewan	8
Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13

D Quelle est l'année de votre naissance?

NOTEZ L'ANNÉE. RACCROCHEZ SI LA PERSONNE A MOINS DE 18 ANS (VALEUR MIN. 1900; VALEUR MAX. 2002)

SI LE RÉPONDANT REFUSE DE PRÉCISER L'ANNÉE DE SA NAISSANCE : Accepteriez-vous d'indiquer votre groupe d'âge parmi ceux que je peux vous énumérer?

**TÉLÉPHONE : LISEZ JUSQU'À CE QU'UN GROUPE SOIT SÉLECTIONNÉ.
EN LIGNE : LISTE DÉROULANTE (Sélectionnez un seul groupe.)**

- 01 – 18 à 19
- 02 – 20 à 24
- 03 – 25 à 29
- 04 – 30 à 34
- 05 – 35 à 39
- 06 – 40 à 44
- 07 – 45 à 49
- 08 – 50 à 54
- 09 – 55 à 59
- 10 – 60 à 64
- 11 – 65 ans et plus

RÉPONSE SPONTANÉE
99 - A REFUSÉ

E. Veuillez indiquer votre genre.

PAR TÉLÉPHONE, AU BESOIN / AFFICHER EN LIGNE – Il s'agit du genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de ce qui est indiqué dans les documents juridiques.

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER.

- 01 – Masculin
- 02 – Féminin

97 – Veuillez préciser (**NOTEZ LA RÉPONSE PRÉCISE DONNÉE; N'INSISTEZ PAS.**)

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHER PAS EN LIGNE.

99 – Préfère ne pas répondre.

F. **[POUR L'ITAO SEULEMENT – N'AFFICHER PAS EN LIGNE]**

Lequel des groupes suivants vous décrit le mieux? Faites-vous partie des...

TÉLÉPHONE : LISEZ JUSQU'À CE QUE LA CATÉGORIE SOIT SÉLECTIONNÉE.

- 01 – Premières Nations
- 02 – Inuits
- 03 – Métis
- 04 – Non autochtones

RÉPONSE SPONTANÉE

- 05 – Inuits
- 06 – Peuple inuvialuit
- 98 – Autre (PRÉCISEZ : _____)
- 99 – A REFUSÉ

Sensibilisation et connaissance

1. Connaissez-vous le nom de l'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales?

EN LIGNE – Tapez votre réponse.

Ou – Incertain (99)

PASSEZ À LA Q3 SI L'UNE OU L'AUTRE DES RÉPONSES SUIVANTES A ÉTÉ DONNÉE – FAITES CORRESPONDRE TOUS LES CAS À LA FIN.

Régie de l'énergie du Canada
Organisme de réglementation de l'énergie au Canada
Régie canadienne de l'énergie
Régie
Régie de l'énergie

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS.

01 – Régie de l'énergie du Canada
02 – Organisme de réglementation de l'énergie au Canada
03 – Régie canadienne de l'énergie
04 – Régie
97 – AUTRE (PRÉCISEZ : _____)
99 – NE SAIS PAS / S.O. (PERFORATION SIMPLE)

2. **SI LA RÉPONSE À LA Q1 N'EST PAS 01-04, DITES CE QUI SUIT :** L'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales est la Régie de l'énergie du Canada. Aviez-vous entendu parler de la Régie avant aujourd'hui?

01 - Oui
02 - Non

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – NE SAIS PAS / S.O.

3. **SI LA RÉPONSE À LA Q2 EST NON OU NE SAIS PAS, DITES CE QUI SUIT :** La Régie de l'énergie du Canada était auparavant l'Office national de l'énergie. Aviez-vous entendu parler de l'Office avant aujourd'hui?

01 - Oui
02 - Non

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – NE SAIS PAS / S.O.

SI LA RÉPONSE À LA Q2 EST NON OU NE SAIS PAS, PASSEZ À LA Q9.

4. **SI LA RÉPONSE À LA Q1 EST 01-04 ET LA RÉPONSE À LA Q2 EST OUI, DITES CE QUI SUIVIT** : À partir d'une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout » et 10, à « extrêmement bien »), dites-nous dans quelle mesure vous connaissez la Régie de l'énergie du Canada.

Ne connais pas du tout	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Connais extrêmement bien	10

RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE

Incertain	99
-----------	----

- SI LA RÉPONSE À LA Q1 EST 01-04 ET LA RÉPONSE À LA Q2 EST OUI, DEMANDEZ CE QUI SUIVIT** : Dans quelle mesure connaissez-vous chacune des fonctions suivantes de la Régie de l'énergie du Canada? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout » et 10, à « extrêmement bien »).

RÉPARTITION ALÉATOIRE, EN LIGNE - CAROUSEL

- Processus décisionnel sur les projets énergétiques ou examen des demandes – Rendre des décisions ou formuler des recommandations au gouvernement fédéral en ce qui concerne les projets de pipeline et de ligne internationale de transport d'électricité ou d'autres dossiers.
- Surveillance de la sécurité et de l'environnement – Établir et faire respecter les attentes en matière de réglementation à l'égard des sociétés réglementées par la Régie.
- Information sur l'énergie – Recueillir, analyser et publier des renseignements sur les marchés, les approvisionnements et les sources énergétiques, la sécurité de même que la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.
- Mobilisation – Mobiliser les parties prenantes et les peuples autochtones pour des dossiers qui s'inscrivent dans le mandat et le rôle de la Régie.

Ne connais pas du tout	1
	2
	3
	4

	5
	6
	7
	8
	9
Connais extrêmement bien	10
RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE	
Incertain	99

Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie

POSEZ LES QUESTIONS À TOUS.

Dans quelle mesure aimeriez-vous en savoir plus sur les aspects suivants du travail de la Régie de l'énergie du Canada?

Q9-12 : RÉPARTITION ALÉATOIRE, EN LIGNE : CAROUSEL

9. Processus décisionnel sur les projets énergétiques ou examen des demandes (SI LA Q5 N'EST PAS POSÉE, AFFICHEZ OU LISEZ CE QUI SUIT : Rendre des décisions ou formuler des recommandations au gouvernement fédéral en ce qui concerne les projets de pipeline et de ligne internationale de transport d'électricité ou d'autres dossiers.)
10. Surveillance de la sécurité et de l'environnement (SI LA Q6 N'EST PAS POSÉE, AFFICHEZ OU LISEZ CE QUI SUIT : Établir et faire respecter les attentes en matière de réglementation à l'égard des sociétés réglementées par la Régie.
11. Information sur l'énergie (SI LA Q7 N'EST PAS POSÉE, AFFICHEZ OU LISEZ CE QUI SUIT : Recueillir, analyser et publier des renseignements sur les marchés, les approvisionnements et les sources énergétiques, la sécurité de même que la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.
12. Activités de mobilisation (SI LA Q8 N'EST PAS POSÉE, AFFICHEZ OU LISEZ CE QUI SUIT : Mobiliser les parties prenantes et les peuples autochtones pour des dossiers qui s'inscrivent dans le mandat et le rôle de la Régie.
 - 01 – Très intéressé
 - 02 – Un peu intéressé
 - 03 – Pas très intéressé
 - 04 – Pas du tout intéressé**RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE.**
 - 99 – Ne sais pas / A refusé

13. Dans quelle mesure vous intéressez-vous à la Régie de l'énergie du Canada *en général*?

- 01 – Très intéressé
- 02 – Un peu intéressé
- 03 – Pas très intéressé

04 – Pas du tout intéressé

RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – Ne sais pas / A refusé

Confiance dans la Régie

À partir d'une échelle de 1 à 10 (1 correspondant à « pas du tout confiance » et 10, à « grande confiance »), dites-nous quel est votre degré de confiance pour chacun des énoncés suivants.

RÉPARTITION ALÉATOIRE 14-21 - EN LIGNE : CAROUSEL

14. La Régie rend des décisions conformes à l'intérêt public pour les projets énergétiques comme les nouveaux pipelines et les lignes de transport d'électricité.
15. La Régie rend des décisions qui protègent l'environnement.
16. La Régie rend des décisions qui assurent la sécurité publique.
17. La Régie voit à ce que les sociétés exploitant des pipelines et des lignes de transport d'électricité respectent les règles et les règlements applicables.
18. Les décisions de la Régie améliorent la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.
19. Les décisions de la Régie font avancer la Réconciliation avec les peuples autochtones.
20. Les décisions de la Régie sont fondées sur les meilleures informations et données scientifiques disponibles.
21. Les décisions de la Régie contribuent à une société inclusive.

Pas du tout confiance	1
	2
	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Grande confiance	10

RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE

Incertain 99

21a. Dans l'ensemble, dans quelle mesure faites-vous confiance à la Régie de l'énergie du Canada?

Pas du tout confiance	1
	2

	3
	4
	5
	6
	7
	8
	9
Grande confiance	10
RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE	
Incertain	99

21b. Pourquoi?

QUESTION OUVERTE – FIN

Perceptions

Dans quelle mesure les termes suivants décrivent-ils la Régie de l'énergie du Canada?

RÉPARTITION ALÉATOIRE, EN LIGNE : CAROUSEL

- 22. Caractère opportun
- 23. Expert ou spécialiste
- 24. Caractère équitable
- 25. Caractère transparent et ouvert au public
- 26. Caractère inclusif

- 01 – Décrit tout à fait la Régie
- 02 – Décrit quelque peu la Régie
- 03 – Ne décrit pas vraiment la Régie
- 04 – Ne décrit pas du tout la Régie

RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

- 99 – Ne sais pas / A refusé

Information et sensibilisation

27. Avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose dernièrement au sujet de projets concernant des lignes de transport d'électricité ou des pipelines proposés ou existants au Canada?

- 01 – Oui
- 02 – Non **PASSEZ À LA SECTION SUR LA DÉMOGRAPHIE.**
- RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE.**
- 99 – Incertain **PASSEZ À LA SECTION SUR LA DÉMOGRAPHIE.**

28. Vous rappelez-vous où vous avez vu ou entendu ces informations récentes sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité? (TÉLÉPHONE – Était-ce à la télé, dans votre journal communautaire local ou ailleurs?)

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE SAUF SI CELA EST NÉCESSAIRE. SI LA RÉPONSE EST « JOURNAL », DEMANDEZ LE TYPE DE JOURNAL.

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-97

- 01 – À la télé
- 02 – À la radio
- 03 – Dans le journal communautaire ou hebdomadaire local
- 04 – Dans un journal (quotidien) national ou d'une grande ville
- 05 – Sur un site Web
- 06 – Dans les médias sociaux (généraux)
- 07 – Bouche à oreille (amis, famille, etc.)

AFFICHEZ EN LIGNE / RÉPONSE SPONTANÉE PAR TÉLÉPHONE

97– Autre – Précisez : _____

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – Ne me souviens pas / Ne sais pas / S.O. (PERFORATION SIMPLE)

29. Vous souvenez-vous de la source ou de l'origine de l'information que vous avez vue ou entendue récemment? (TÉLÉPHONE – L'information proviendrait-elle de la Régie de l'énergie du Canada, d'un autre organisme gouvernemental, d'une société énergétique, d'un groupe industriel ou environnemental, ou d'ailleurs?)

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF SI NÉCESSAIRE.

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-97

- 01 – Régie de l'énergie du Canada
- 02 – Gouvernement
- 03 – Sociétés énergétiques
- 04 – Groupes industriels
- 05 – Groupes environnementaux

AFFICHEZ EN LIGNE / RÉPONSE SPONTANÉE PAR TÉLÉPHONE

97– Autre – Précisez : _____

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – Ne me souviens pas / Ne sais pas / S.O. (PERFORATION SIMPLE)

Données démographiques sur les répondants

Les questions qui suivent nous aideront à analyser les résultats du sondage. . .

30. Quel est votre niveau de scolarité; c'est-à-dire le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER.

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

- 01 – Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 02 – Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent
- 03 – Certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 04 – Certificat ou diplôme d'un collège, CÉGEP ou autre établissement non universitaire (autre

qu'un certificat ou diplôme d'une école de métiers)

05 – Certificat, diplôme ou grade universitaire inférieur au baccalauréat

06 – Baccalauréat (p.ex., baccalauréat ès arts, spécialisé, ès sciences, en éducation, en droit)

07 – Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – Ne sais pas / A refusé

31. Quelle langue parlez-vous principalement à la maison?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE. ACCEPTEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE.

AFFICHEZ 1-3 EN LIGNE (Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 - Anglais

02 - Français

03 - Autre

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – Ne sais pas / A refusé

F1. **[À DEMANDER EN LIGNE SEULEMENT – NOTE POUR LA PROGRAMMATION : QUESTION FACULTATIVE]** Lequel des groupes suivants vous décrit le mieux? Faites-vous partie des...

01 – Premières Nations

02 – Inuits

03 – Métis

04 – Non autochtones

32. Quelle catégorie parmi les suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?

TÉLÉPHONE : LISEZ LA LISTE. ACCEPTEZ UNE RÉPONSE SEULEMENT. ARRÊTEZ DE LIRE LORSQU'UNE CATÉGORIE A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE.

EN LIGNE : AFFICHEZ 01-07

01 – Travailleur ou travailleuse à plein temps, c'est-à-dire 35 heures ou plus par semaine

02 – Travailleur ou travailleuse à temps partiel, c'est-à-dire moins de 35 heures par semaine

03 – Travailleur ou travailleuse autonome

04 – Sans emploi, à la recherche d'un travail

05 – Étudiant ou étudiante à plein temps

06 – Retraité(e)

07 – Ne fais pas partie de la population active [**INTERVIEWEUR SEULEMENT : AU FOYER À PLEIN TEMPS, SANS EMPLOI, NE CHERCHE PAS DE TRAVAIL**])

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

97 – Autre [NE PRÉCISEZ PAS.]

99 – A refusé

33. Quelle catégorie parmi les suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage? Autrement dit, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre ménage, avant impôts.

TÉLÉPHONE : LISEZ LA LISTE. ARRÊTEZ LORSQU'UNE CATÉGORIE A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE.

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – De 20 000 \$ à tout juste en deçà de 40 000 \$
- 03 – De 40 000 \$ à tout juste en deçà de 60 000 \$
- 04 – De 60 000 \$ à tout juste en deçà de 80 000 \$
- 05 – De 80 000 \$ à tout juste en deçà de 100 000 \$
- 06 – De 100 000 \$ à tout juste en deçà de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus

RÉPONSE SPONTANÉE – N’AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 - A refusé / S.O.

34. Pour nous aider à mieux comprendre les variations par région, pouvez-vous indiquer les trois premiers caractères de votre code postal?

— — —

AFFICHEZ EN LIGNE : 999 – Préfère ne pas répondre**RÉPONSE SPONTANÉE PAR TÉLÉPHONE SEULEMENT : 999 – Préfère ne pas répondre**

ÉVALUATION QUALITATIVE ET INVITATION – LES RÉPONDANTS SONT ADMISSIBLES À LA PHASE QUALITATIVE S’ILS ONT RÉPONDU TRÈS INTÉRESSÉ OU UN PEU INTÉRESSÉ À AU MOINS UNE DES QUESTIONS 9 À 13.

GRUPE_QUAL. IL Y A DEUX BABILLARDS – ANGLAIS ET FRANÇAIS. PLACEZ LES RÉPONDANTS DANS LE GROUPE CORRESPONDANT À LEUR LANGUE.

QUESTIONS DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS À LA PHASE QUALITATIVE

1. Dans la zone de texte ci-dessous, veuillez décrire ce que vous considérez comme le plus grand coup de chance qui vous soit arrivé. Votre description doit être aussi précise et détaillée que possible et vous devez expliquer ce qui s’est passé, mais aussi comment vous vous êtes senti.

77 – Zone de texte : [DÉFINIR UN MINIMUM DE 50 CARACT.]

2. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les énoncés suivants décrivent-ils vos sentiments? Une note de 10 signifie que l'énoncé décrit très bien vos sentiments, une note de 1 signifie que l'énoncé ne décrit pas vos sentiments du tout; vous pouvez utiliser n'importe quel chiffre entre les deux.

1 < NE DÉCRIT PAS ----- DÉCRIT BIEN > 10

- a. Si on me demande de décrire quelque chose, je peux habituellement le faire en détail :
- b. Je suis à l'aise d'exprimer mes sentiments en ligne :
- c. Mes amis demandent souvent mon opinion sur des sujets :
- d. J'ai généralement une opinion ou un point de vue sur des sujets ou des enjeux :
- e. J'aime échanger des idées avec des gens sur une grande variété de sujets :
- f. Les gens me disent que je suis créatif (créative) :
- g. Je partage toujours mon avis, même si d'autres personnes ont des points de vue différents :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

QUAL B : ADMISSIBLE À LA PHASE QUALITATIVE SI UNE COTE DE « 7 », « 8 », « 9 » OU « 10 » EST ATTRIBUÉE À QUATRE ÉNONCÉS OU PLUS. SI CE N'EST PAS LE CAS, MAIS QUE TOUS LES AUTRES CRITÈRES SONT SATISFAITS, RETENIR LE RÉPONDANT.

QUAL1. **[SI ADMISSIBLE AUX RECHERCHES QUALITATIVES A ET B]** Il se pourrait que nous menions des études de suivi qualitatives afin de mieux comprendre vos préférences en matière de sources d'information et vos points de vue sur la Régie de l'énergie du Canada. Cette étude prendrait la forme d'une communauté modérée en ligne, composée entièrement de Canadiens comme vous. Les participants recevraient un cachet de 100 \$ en guise de remerciement.

La participation à la phase suivante de la recherche est entièrement volontaire. Si vous êtes intéressé à participer, vous devrez fournir votre prénom, votre nom de famille et votre adresse de courriel pour participer au processus de sélection des membres de la communauté en ligne. Veuillez prendre note que ces renseignements ne seront pas utilisés pour analyser vos réponses et qu'ils ne seront utilisés que si vous êtes sélectionné pour participer à une phase qualitative ultérieure de l'étude.

Souhaitez-vous participer?

- Oui
- Non

QUAL2 : Veuillez fournir vos coordonnées afin que nous puissions vous envoyer les détails sur la communauté en ligne si vous êtes sélectionné :

Prénom	
Nom	
Adresse courriel	

Je ne désire pas fournir mes coordonnées (vous ne serez pas invité à participer).

Merci. Nous vous aviserons dès que possible si vous êtes admissible à l'étude. Bonne journée!

MESSAGES EN BAS DE PAGE ANG/FRA AFFICHÉS AUX RÉPONDANTS

[AFFICHEZ À TOUS LES RÉPONDANTS QUI ONT TERMINÉ LE SONDAGE.] Sondage mené au nom de la Régie de l'énergie du Canada et enregistré au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* fédérale. Merci beaucoup de votre participation.

[AFFICHEZ À TOUS LES RÉPONDANTS NON QUALIFIÉS] Nous regrettons, vous ne remplissez pas les conditions requises pour ce sondage. Nous vous remercions sincèrement de votre temps, de votre engagement et de votre participation soutenue à nos sondages en ligne.

[AFFICHEZ À TOUS LES RÉPONDANTS AYANT REÇU LE MESSAGE QUOTA ATTEINT]

Malheureusement, le quota a été atteint pour votre région ou profil démographique. Nous vous remercions sincèrement de votre temps, de votre engagement et de votre participation soutenue à nos sondages en ligne.

Annexe C : Méthodologie qualitative

La phase qualitative de l'étude a été réalisée au moyen d'une communauté en ligne de type babillard. Les discussions de groupe ont été tenues à l'aide de Recollective, une plateforme programmée et hébergée au Canada. Cette communauté en ligne a été active sur une période de trois jours, à la suite de l'étude quantitative.

L'étude quantitative a été menée auprès de 113 participants en anglais (n=88) et en français (n=25). Les participants ont été choisis parmi ceux qui ont indiqué qu'ils étaient très ou un peu intéressés à en apprendre davantage sur la Régie. Environics a constitué un échantillon diversifié sur les divers plans de la région, de l'âge, du genre, du niveau de scolarité et des revenus. Voici la composition de l'échantillon.

Situation d'emploi	Nombre	Pourcentage
Travailleur ou travailleuse à plein temps (c'est-à-dire 30 heures ou plus par semaine)	41	36 %
Employé à temps partiel, travail rémunéré	19	17 %
Travailleur ou travailleuse autonome	7	6 %
Sans emploi, à la recherche d'un travail	3	3 %
Personne au foyer	13	12 %
Étudiant	4	4 %
Retraité	23	20 %
Autre	3	3 %
Préfère ne pas répondre	0	0 %

Industrie	Nombre	Pourcentage
Scolarité	8	12 %
Vente au détail, alimentation	7	10 %
Gouvernement fédéral	6	9 %
Usine, fabrication	5	7 %
Gouvernement provincial	4	6 %
Services bancaires ou financiers	3	4 %
Soins de santé	3	4 %
Comptabilité, droit ou autre	2	3 %
Agriculteur, éleveur	2	3 %
Administration locale ou municipale	2	3 %
Pétrole et gaz – Bureau, siège social	2	3 %
Organisation non gouvernementale	1	1 %
Autre	23	34 %

Données démographiques	Fréquence dans la communauté anglophone (n=88)	Fréquence dans la communauté francophone (n=25)
Région		
Terre-Neuve-et-Labrador	2	0
Nouvelle-Écosse	8	0
Nouveau-Brunswick	5	0
Québec	5	22
Ontario	27	1
Manitoba	2	0
Saskatchewan	4	0
Alberta	16	1
Colombie-Britannique	16	0
Yukon	1	0
Territoires du Nord-Ouest	1	0
Nunavut	1	0
Âge		
De 18 à 29 ans	19	1
De 30 à 44 ans	27	10
De 45 à 54 ans	17	7
55 ans et plus	25	7
Genre		
Homme	48	15
Femme	40	10
Scolarité		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	2	0
Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent	17	2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	4	0
Certificat ou diplôme d'un collège, CÉGEP ou autre établissement non universitaire (autre qu'un certificat ou diplôme d'une école de métiers)	18	7
Certificat, diplôme ou grade universitaire inférieur au baccalauréat	8	2
Baccalauréat (p. ex., baccalauréat ès arts, spécialisé, ès sciences, en éducation, en droit)	32	8
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	7	5
Statut autochtone		
Personne autochtone	7	1
Personne non autochtone	81	24
Niveau de revenu		
150 000 \$ et plus	8	4
De 100 000 \$ à tout juste en deçà	14	4

de 150 000 \$		
De 80 000 \$ à tout juste en deçà de 100 000 \$	17	3
De 60 000 \$ à tout juste en deçà de 80 000 \$	13	6
De 40 000 \$ à tout juste en deçà de 60 000 \$	20	5
De 20 000 \$ à tout juste en deçà de 40 000 \$	11	0
Moins de 20 000 \$	5	2

Annexe D : Instruments de recherche qualitative

Environics Research Group
13 janvier 2022

Régie de l'énergie du Canada
Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique
Questionnaire de recrutement provisoire

INTRODUCTION

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous voulez répondre au sondage.

01- English / Anglais

02- Français / French

Bienvenue à la présente étude menée par Environics Research, une société de recherche indépendante qui effectue des recherches au nom du gouvernement du Canada. Ce court sondage prendra environ trois minutes.

Nota – Si vous n'avez vraiment aucune opinion sur une question ou si vous ne pouvez pas répondre, passez à la question suivante. Seulement quelques questions clés exigent une réponse pour pouvoir continuer.

Je vous assure qu'il ne s'agit ni de vente ni de sollicitation. La participation au sondage est volontaire. Vos réponses resteront entièrement confidentielles et anonymes et elles seront traitées conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

L'étude a été enregistrée auprès du service de vérification du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (« CRIC ») de sorte que vous puissiez vous assurer de son authenticité. Pour de plus amples renseignements sur la recherche effectuée, consultez le site Web du CRIC (www.canadianresearchinsightscouncil.ca/?lang=fr). Pour vérifier l'authenticité de la recherche, vous pouvez utiliser le code de projet **20210127-EN772**.

Merci à l'avance de votre participation.

C Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?
EN LIGNE : LISTE DÉROULANTE (*Sélectionnez un seul endroit.*)

Terre-Neuve-et-Labrador	1
Île-du-Prince-Édouard	2
Nouvelle-Écosse	3
Nouveau-Brunswick	4
Québec	5
Ontario	6
Manitoba	7
Saskatchewan	8
Alberta	9
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13

D. Quelle est l'année de votre naissance?

NOTEZ L'ANNÉE. RACCROCHEZ SI LA PERSONNE A MOINS DE 18 ANS (VALEUR MIN. 1900; VALEUR MAX. 2002)

SI LE RÉPONDANT REFUSE DE PRÉCISER L'ANNÉE DE SA NAISSANCE : Accepteriez-vous d'indiquer votre groupe d'âge parmi ceux que je peux vous énumérer?

TÉLÉPHONE : LISEZ JUSQU'À CE QUE LA CATÉGORIE SOIT SÉLECTIONNÉE.

EN LIGNE : LISTE DÉROULANTE (Sélectionnez un seul groupe.)

- 100 – 18 à 19
- 101 – 20 à 24
- 102 – 25 à 29
- 103 – 30 à 34
- 104 – 35 à 39
- 105 – 40 à 44
- 106 – 45 à 49
- 107 – 50 à 54
- 108 – 55 à 59
- 109 – 60 à 64
- 110 – 65 ans et plus

RÉPONSE SPONTANÉE

99 - A REFUSÉ

E. Veuillez indiquer votre genre.

AFFICHEZ : Il s'agit du genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de ce qui est indiqué dans les documents juridiques.

- 01 – Masculin
- 02 – Féminin
- 97 – Ou veuillez préciser.

F. Quel est votre niveau de scolarité; c'est-à-dire le plus haut certificat, diplôme ou grade atteint?

TÉLÉPHONE : NE LISEZ PAS LA LISTE, SAUF POUR CLARIFIER

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

- 01 – Moins qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 02 – Diplôme d'études secondaires ou certificat équivalent
- 03 – Certificat ou diplôme d'une école de métiers
- 04 – Certificat ou diplôme d'un collège, CÉGEP ou autre établissement non universitaire (autre qu'un certificat ou diplôme d'une école de métiers)
- 05 – Certificat, diplôme ou grade universitaire inférieur au baccalauréat
- 06 – Baccalauréat (p.ex., baccalauréat ès arts, spécialisé, ès sciences, en éducation, en droit)
- 07 – Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

97 Ne sais pas / A refusé

G. Quelle catégorie parmi les suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage? Autrement dit, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre ménage, avant impôts.

TÉLÉPHONE : LISEZ LA LISTE. ARRÊTEZ LORSQU'UNE CATÉGORIE A ÉTÉ SÉLECTIONNÉE

EN LIGNE : AFFICHEZ 1-7

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – De 20 000 \$ à tout juste en deçà de 40 000 \$
- 03 – De 40 000 \$ à tout juste en deçà de 60 000 \$
- 04 – De 60 000 \$ à tout juste en deçà de 80 000 \$
- 05 – De 80 000 \$ à tout juste en deçà de 100 000 \$
- 06 – De 100 000 \$ à tout juste en deçà de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 - A refusé / S.O.

Sensibilisation et connaissance

35. Connaissez-vous le nom de l'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales?

EN LIGNE – Tapez votre réponse.

Ou – Incertain (99)

PASSEZ À LA Q3 SI L'UNE OU L'AUTRE DES RÉPONSES SUIVANTES A ÉTÉ DONNÉE – FAITES CORRESPONDRE TOUS LES CAS À LA FIN.

Régie de l'énergie du Canada

Organisme de réglementation de l'énergie au Canada

Régie canadienne de l'énergie

Régie

Régie de l'énergie

36. **SI LA RÉPONSE À LA Q1 NE CORRESPOND PAS À LA RÉGIE, DITES CE QUI SUIT :**

L'organisation canadienne responsable de surveiller les oléoducs, les gazoducs et les lignes de transport d'électricité qui franchissent des frontières nationales, provinciales ou territoriales est la Régie de l'énergie du Canada. Aviez-vous entendu parler de la Régie avant aujourd'hui?

01 - Oui

02 - Non

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – NE SAIS PAS / S.O.

37. **SI LA RÉPONSE À LA Q2 EST NON OU NE SAIS PAS, DITES CE QUI SUIT :** La Régie de l'énergie du Canada était auparavant l'Office national de l'énergie. Aviez-vous entendu parler de l'Office avant aujourd'hui?

01 - Oui

02 - Non

RÉPONSE SPONTANÉE – N'AFFICHEZ PAS EN LIGNE.

99 – NE SAIS PAS / S.O.

SI LA RÉPONSE À LA Q2 EST NON OU NE SAIS PAS, PASSEZ À LA Q9.

Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie**POSEZ LES QUESTIONS À TOUS.**

Dans quelle mesure aimeriez-vous en savoir plus sur les aspects suivants du travail de la Régie de l'énergie du Canada?

Q9-12 : RÉPARTITION ALÉATOIRE, EN LIGNE : CAROUSEL

9. Processus décisionnel sur les projets énergétiques ou examen des demandes – Rendre des décisions ou formuler des recommandations au gouvernement fédéral en ce qui concerne les

projets de pipeline et de ligne internationale de transport d'électricité ou d'autres dossiers.)

10. Surveillance de la sécurité et de l'environnement – Établir et faire respecter les attentes en matière de réglementation à l'égard des sociétés réglementées par la Régie.
11. Information sur l'énergie – Recueillir, analyser et publier des renseignements sur les marchés, les approvisionnements et les sources énergétiques, la sécurité de même que la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.
12. Activités de mobilisation – Mobiliser les parties prenantes et les peuples autochtones pour des dossiers qui s'inscrivent dans le mandat et le rôle de la Régie.

01 – Très intéressé

02 – Un peu intéressé

03 – Pas très intéressé

04 – Pas du tout intéressé

13. Dans quelle mesure vous intéressez-vous à la Régie de l'énergie du Canada *en général*?

01 – Très intéressé

02 – Un peu intéressé

03 – Pas très intéressé

04 – Pas du tout intéressé

14. [À DEMANDER EN LIGNE SEULEMENT – NOTE POUR LA PROGRAMMATION : QUESTION FACULTATIVE]

Lequel des groupes suivants vous décrit le mieux? Faites-vous partie des...

01 – Premières Nations

02 – Inuits

03 – Métis

04 – Non autochtones

QUAL A : LES RÉPONDANTS SONT ADMISSIBLES À LA PHASE QUALITATIVE S'ILS ONT RÉPONDU TRÈS INTÉRESSÉ OU UN PEU INTÉRESSÉ À AU MOINS UNE DES QUESTIONS 9 À 13.

ÉVALUATION QUALITATIVE ET INVITATION

GROUPE_QUAL. IL Y A DEUX BABILLARDS – ANGLAIS ET FRANÇAIS. PLACEZ LES RÉPONDANTS DANS LE GROUPE CORRESPONDANT À LEUR LANGUE.

QUESTIONS DE SÉLECTION DES PARTICIPANTS À LA PHASE QUALITATIVE

1. Dans la zone de texte ci-dessous, veuillez décrire ce que vous considérez comme le plus grand coup de chance qui vous soit arrivé. Votre description doit être aussi précise et détaillée que possible et vous devez expliquer ce qui s'est passé, mais aussi comment vous vous êtes senti.

77 – Zone de texte : [DÉFINIR UN MINIMUM DE 50 CARACT.]

2. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les énoncés suivants décrivent-ils vos sentiments? Une note de 10 signifie que l'énoncé décrit très bien vos sentiments, une note de 1 signifie que l'énoncé ne décrit pas vos sentiments du tout; vous pouvez utiliser n'importe quel chiffre entre les deux.

1 < NE DÉCRIT PAS ----- DÉCRIT BIEN > 10

- a. Si on me demande de décrire quelque chose, je peux habituellement le faire en détail :
- b. Je suis à l'aise d'exprimer mes sentiments en ligne :
- c. Mes amis demandent souvent mon opinion sur des sujets :
- d. J'ai généralement une opinion ou un point de vue sur des sujets ou des enjeux :
- e. J'aime échanger des idées avec des gens sur une grande variété de sujets :
- f. Les gens me disent que je suis créatif (créative) :
- g. Je partage toujours mon avis, même si d'autres personnes ont des points de vue différents :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

QUAL B : ADMISSIBLE À LA PHASE QUALITATIVE SI UNE COTE DE « 7 », « 8 », « 9 » OU « 10 » EST ATTRIBUÉE À QUATRE ÉNONCÉS OU PLUS. SI CE N'EST PAS LE CAS, MAIS QUE TOUS LES AUTRES CRITÈRES SONT SATISFAITS, RETENIR LE RÉPONDANT.

QUAL1. [SI ADMISSIBLE AUX RECHERCHES QUALITATIVES A ET B] Il se pourrait que nous menions des études de suivi qualitatives afin de mieux comprendre vos préférences en matière de sources d'information et vos points de vue sur la Régie de l'énergie du Canada. Cette étude prendrait la forme d'une communauté modérée en ligne, composée entièrement de Canadiens comme vous. Les participants recevraient un cachet de 100 \$ en guise de remerciement.

La participation à la phase suivante de la recherche est entièrement volontaire. Si vous êtes intéressé à participer, vous devrez fournir votre prénom, votre nom de famille et votre adresse de courriel pour participer au processus de sélection des membres de la communauté en ligne. Veuillez prendre note que ces renseignements ne seront pas utilisés pour analyser vos réponses et qu'ils ne seront utilisés que si vous êtes sélectionné pour participer à une phase qualitative ultérieure de l'étude.

Souhaitez-vous participer?

- Oui
- Non

Régie de l'énergie du Canada

Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique

Guide de discussion pour la recherche qualitative

Première journée – À votre sujet et comprendre la Régie	
<p>BONJOUR ET BIENVENUE!</p> <p>Je vous remercie de vous joindre à moi aujourd'hui. Je m'appelle _____ et je suis l'animateur/l'animatrice de la discussion.</p> <p>J'aimerais que vous me fassiez part de vos réflexions, expériences et perceptions au sujet de la Régie de l'énergie du Canada. Chaque question clé comprendra des sous-questions. Essayez d'être aussi clair et précis que possible dans vos réponses aux questions et sous-questions. Vos réponses sont importantes, car elles m'aideront à comprendre la manière dont vous pensez et ce qui est important pour vous.</p> <p>Je poserai parfois des questions de suivi, pour m'assurer de bien comprendre vos réponses. Veuillez donc revenir au présent tableau pour voir si des questions de suivi vous ont été adressées.</p> <p>Notre sujet du jour : le rôle et les responsabilités de la Régie et votre opinion à ce sujet. Demain, nous discuterons de manière plus approfondie de vos intérêts et de vos préférences en matière d'information.</p>	Introduction
<p>I. Faisons connaissance</p> <p>A. Pour commencer, veuillez vous présenter brièvement et nous signaler un fait intéressant ou unique à votre sujet (intérêt, passe-temps, etc.).</p>	Amorce de la discussion
<p>II. L'énergie au quotidien</p> <p>Liens avec la Régie et son mandat</p> <p>A. Avez-vous des liens avec les secteurs du pétrole et du gaz, des pipelines et de l'électricité? Veuillez préciser.</p> <p>B. Êtes-vous, ou avez-vous déjà été, touché par des infrastructures énergétiques, comme un pipeline ou une ligne de transport d'électricité (par exemple, parce que vous vivez, ou viviez, à proximité d'un pipeline)? Veuillez décrire votre expérience : quand et comment avez-vous été touché? Par quoi? Êtes-vous intervenu(e)?</p> <p>C. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez signaler à votre sujet ou au sujet du secteur énergétique?</p>	Contexte : Les répondants ont-ils des compétences ou perspectives pertinentes?
<p>III. Mission de la Régie de l'énergie du Canada</p> <p>La mission de la Régie de l'énergie du Canada est la suivante :</p> <p>Réglementer l'infrastructure énergétique de manière à permettre l'acheminement sécuritaire et efficace de l'énergie au Canada ou ailleurs dans le monde, protéger l'environnement, reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones du Canada, en plus de fournir analyses ou renseignements pertinents et opportuns.</p> <p>A. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Décrivez dans vos propres mots ce que fait la Régie.</p>	Compréhension de la mission de la Régie
<p>IV. Vision de la Régie de l'énergie du Canada</p> <p>La vision de la Régie de l'énergie du Canada est la suivante :</p>	

<p>Organisme de réglementation de l'énergie doté d'un effectif exemplaire en qui les Canadiens ont confiance, qui veille à la sécurité et à la durabilité de l'environnement, tisse de solides liens avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits en plus d'améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.</p> <p>A. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Dans quelle mesure croyez-vous que la Régie réalisera cette vision?</p>	
<p>V. Priorités de la Régie de l'énergie du Canada</p> <p>La Régie de l'énergie du Canada a quatre priorités. Pour chacune, veuillez indiquer : a) ce que la priorité signifie pour vous, dans vos propres mots; b) à quel point vous la jugez importante – sur une échelle de 1, pas du tout importante, à 10, extrêmement importante (sélectionnez un chiffre de 1 à 10); c) pourquoi.</p> <p>Confiance – Favoriser la confiance des Canadiens envers la Régie par de solides communications, la transparence, la collaboration et la mobilisation inclusive; établir des relations fondées sur le respect avec les peuples autochtones du Canada; favoriser un effectif engagé et habilité.</p> <p>A. Confiance. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?</p> <p>B. Quelle est l'importance de cette priorité selon vous? Veuillez inscrire un chiffre de 1 à 10. _____</p> <p>C. Veuillez expliquer pourquoi.</p> <p>Compétitivité – Rehausser la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en améliorant la transparence, la prévisibilité et l'efficacité tout au long du cycle de vie réglementaire, tout en stimulant l'innovation menant vers une économie sobre en carbone.</p> <p>A. Compétitivité. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?</p> <p>B. Quelle est l'importance de cette priorité selon vous? Veuillez inscrire un chiffre de 1 à 10. _____</p> <p>C. Veuillez expliquer pourquoi.</p>	<p>Compréhension des responsabilités de la Régie et importance perçue</p>

Priorités de la Régie de l'énergie du Canada (suite)

La Régie de l'énergie du Canada a quatre priorités. Pour chacune, veuillez indiquer : a) ce que la priorité signifie pour vous, dans vos propres mots; b) à quel point vous la jugez importante – sur une échelle de 1, pas du tout importante, à 10, extrêmement importante (sélectionnez un chiffre de 1 à 10); c) pourquoi.

Innovation en matière de données et de technologie numérique – Créer une culture d'innovation en matière de données et de technologie numérique ainsi que des systèmes qui permettent la réalisation efficace du mandat de la Régie; améliorer l'accès du public de même que l'utilisation et l'analyse de données exactes et d'information sur l'énergie pour une participation valable et la prise de décisions éclairées; améliorer les possibilités de mobilisation numérique.

A. Innovation en matière de données et de technologie numérique. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

B. Quelle est l'importance de cette priorité selon vous? Veuillez inscrire un chiffre de 1 à 10. _____

C. Veuillez expliquer pourquoi.

Réconciliation – Transformer notre mode de travail avec les peuples autochtones du Canada par un engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en les faisant participer davantage à la réalisation de notre mandat par la reconnaissance de leurs cultures, connaissances et histoires uniques; en établissant des relations renouvelées fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat; en améliorant les compétences culturelles de la Régie et de son personnel; en apportant des changements significatifs aux exigences de la Régie et à ses attentes à l'endroit du secteur qu'elle réglemente.

A. Réconciliation. Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

B. Quelle est l'importance de cette priorité selon vous? Veuillez inscrire un chiffre de 1 à 10. _____

C. Veuillez expliquer pourquoi.

Compréhension des responsabilités de la Régie et importance perçue

VI. Données démographiques – Confidentialité requise

Pour clore la discussion d'aujourd'hui, nous aimerions vous poser quelques questions qui nous aideront à comprendre vos antécédents. Vos réponses à ces questions ne seront pas communiquées aux autres membres du groupe de discussion.

1. Quelle est votre situation d'emploi? [Employé à temps plein rémunéré (30 heures ou plus par semaine)/Employé à temps partiel rémunéré/Travailleur autonome/Sans emploi et recherche d'emploi/Personne au foyer/Étudiant/Retraité/Autre/Préfère ne pas répondre]
2. SI LA PERSONNE A UN EMPLOI - Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi?
 - Vente au détail, alimentation
 - Usine, fabrication
 - Pétrole et gaz – Sur le terrain
 - Pétrole et gaz – Bureau, siège social
 - Services publics
 - Services bancaires ou financiers
 - Organisme de réglementation
 - Services de comptabilité, de droit ou autres services professionnels ou de consultation
 - Environnemental
 - Organisation non gouvernementale
 - Agriculteur, éleveur
 - Administration locale ou municipale
 - Gouvernement provincial
 - Gouvernement fédéral
 - Soins de santé
 - Scolarité
 - Études de marché ou marketing
 - Relations publiques ou avec les médias (télévision, presse écrite)
 - Publicité et communications
 - Employé d'un parti politique
 - Autre (précisez)

Mesure des données démographiques pour le contexte et l'analyse

C'est tout pour aujourd'hui. Merci beaucoup d'avoir participé à la discussion! Nous avons hâte de discuter davantage avec vous demain!

Deuxième journée – Intérêts particuliers, recherche d'information et outils	
<p>VII. Intérêts particuliers</p> <p>Voici les grandes priorités de la Régie. Pour chacune, veuillez préciser : a) la mesure dans laquelle vous aimeriez en savoir davantage; b) les raisons pour lesquelles la priorité vous intéresse; c) les enseignements supplémentaires que vous aimeriez obtenir; d) le ou les formats dans lesquels vous aimeriez obtenir ces renseignements (texte, vidéo, audio, autre – précisez ce que vous utiliseriez).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Confiance – Favoriser la confiance des Canadiens envers la Régie par de solides communications, la transparence, la collaboration et la mobilisation inclusive; établir des relations fondées sur le respect avec les peuples autochtones du Canada; favoriser un effectif engagé et habilité. <ol style="list-style-type: none"> A. Est-ce que cela vous intéresse ___ beaucoup, ___ dans une certaine mesure, ___ pas tellement ou ___ pas du tout? B. Pourquoi? C. Qu'est-ce que vous aimeriez savoir, le cas échéant? D. Dans quel(s) format(s)? 2. Compétitivité – Rehausser la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale en améliorant la transparence, la prévisibilité et l'efficacité tout au long du cycle de vie réglementaire, tout en stimulant l'innovation menant vers une économie sobre en carbone. <ol style="list-style-type: none"> A. Est-ce que cela vous intéresse ___ beaucoup, ___ dans une certaine mesure, ___ pas tellement ou ___ pas du tout? B. Pourquoi? C. Qu'est-ce que vous aimeriez savoir, le cas échéant? D. Dans quel(s) format(s)? 	<p>Exploration de l'intérêt manifesté à l'égard du mandat</p>

<p>VII. Intérêts particuliers (suite)</p> <p>3. Innovation en matière de données et de technologie numérique – Créer une culture d'innovation en matière de données et de technologie numérique ainsi que des systèmes qui permettent la réalisation efficace du mandat de la Régie; améliorer l'accès du public de même que l'utilisation et l'analyse de données exactes et d'information sur l'énergie pour une participation valable et la prise de décisions éclairées; améliorer les possibilités de mobilisation numérique.</p> <p>A. Est-ce que cela vous intéresse ___ beaucoup, ___ dans une certaine mesure, ___ pas tellement ou ___ pas du tout?</p> <p>B. Pourquoi?</p> <p>C. Qu'est-ce que vous aimeriez savoir, le cas échéant?</p> <p>D. Dans quel(s) format(s)?</p> <p>4. Réconciliation – Transformer notre mode de travail avec les peuples autochtones du Canada par un engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en les faisant participer davantage à la réalisation de notre mandat par la reconnaissance de leurs cultures, connaissances et histoires uniques; en établissant des relations renouvelées fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat; en améliorant les compétences culturelles de la Régie et de son personnel; en apportant des changements significatifs aux exigences de la Régie et à ses attentes à l'endroit du secteur qu'elle réglemente.</p> <p>A. Est-ce que cela vous intéresse ___ beaucoup, ___ dans une certaine mesure, ___ pas tellement ou ___ pas du tout?</p> <p>B. Pourquoi?</p> <p>C. Qu'est-ce que vous aimeriez savoir, le cas échéant?</p> <p>D. Dans quel(s) format(s)?</p>	
<p>VIII. Recherche d'information</p> <p>Veillez choisir une des quatre priorités de la Régie (confiance, compétitivité, innovation en matière de données et de technologie numérique, réconciliation) et décrire la manière dont vous procéderiez si vous aviez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.</p> <p>Où chercheriez-vous? Comment organiseriez-vous votre recherche? Quels sites Web, moteurs de recherche, applications ou outils utiliseriez-vous?</p> <p>Veillez fournir des renseignements détaillés.</p>	<p>Quels médias et outils les gens utilisent-ils pour chercher de l'information, comme celle fournie par la Régie?</p>

<p>IX. Conscience de l'existence de la Régie</p> <p>Avant de participer à l'étude, étiez-vous au courant de l'existence de la Régie de l'énergie du Canada?</p> <p>SI OUI : continuer. Autre réponse : passer à END.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Veuillez décrire la manière dont vous avez pris conscience de l'existence de la Régie. Comment est-ce arrivé? Quelle était la situation? Qu'est-ce qui a retenu votre attention? Quelles ont été vos impressions? 2. Avez-vous vu du contenu de la Régie sur : Twitter_____ LinkedIn_____ Facebook_____? 3. Si la réponse est OUI : À quelle fréquence consultez-vous Twitter / LinkedIn / Facebook? Tous les jours _____ Toutes les semaines _____ Tous les mois _____ Moins souvent_____ 4. Avez-vous déjà visité le site Web de la Régie? 5. Si la réponse est OUI : Vous souvenez-vous de ce que vous cherchiez? 	<p>Manière dont les gens prennent conscience de l'existence et du site Web de la Régie; la Régie est-elle suivie dans les médias sociaux?</p>
<p>Suivi - Fin et remerciements</p> <p>Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à nos questions. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter, compte tenu de ce dont nous avons discuté au cours des deux derniers jours?</p> <p>Merci à tous! Bonne journée!</p>	